

Rien de plus pour le Nord

MAURICE TISON
de la Presse Canadienne

Le gouvernement n'a pas l'intention de modifier l'accord du lac Meech afin de faciliter la création de nouvelles provinces.

Il n'est pas non plus question d'y ajouter un engagement à tenir une conférence des premiers ministres sur le droit des autochtones à l'autodétermination, a déclaré hier à la Chambre des communes le ministre de la Justice Ray Hnatyshyn.

M. Hnatyshyn prenait part à un débat lancé par le chef néo-démocrate Ed Broadbent sur l'Accord constitutionnel de 1987, signé mercredi dernier à Ottawa.

M. Broadbent a déposé une motion demandant au gouvernement de rétablir les droits des habitants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest affectés selon lui par l'Accord du lac Meech.

En vertu de cet accord, la création d'une nouvelle province nécessitera l'accord unanime de toutes les provinces et du gouvernement fédéral.

Actuellement, la création d'une nouvelle province nécessite l'accord de sept provinces comptant 50 p. cent de la population.

La motion de M. Broadbent réclamait également un engagement à tenir une conférence des premiers ministres sur le droit des autochtones à l'autodétermination.

Cette motion, appuyée par les néo-démocrates et les libéraux, a été défaite en Chambre.

M. Hnatyshyn a défendu la nouvelle procédure concernant la création de nouvelles provinces.

Il est nécessaire d'obtenir l'approbation de toutes les provinces parce qu'elles seront affectées par une telle création, a-t-il soutenu.

L'addition d'une nouvelle province aura des répercussions sur des programmes comme la péréquation et sur la formule d'amendement de la Constitution, a affirmé M. Hnatyshyn.

Abordant la seconde partie de la motion de M. Broadbent, M. Hnatyshyn a soutenu qu'une conférence des premiers ministres ne constituait pas la meilleure façon de régler le problème des autochtones à ce stade-ci.

La quatrième conférence sur les autochtones prévue dans la Constitution, qui a eu lieu en mars dernier, s'est soldée par un échec.

M. Hnatyshyn a déclaré qu'il était préférable de consulter les autochtones afin de trouver le meilleur moyen d'inscrire leurs droits dans la Constitution.

Il a ajouté que lorsque le temps sera venu, il sera toujours possible de mettre cette question à l'ordre du jour des conférences annuelles des premiers ministres prévues dans l'Accord du lac Meech.

M. Broadbent a soutenu hier que l'Accord constitutionnel de 1987 discriminait les populations des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon et les autochtones.

Il sera maintenant très difficile pour ces territoires nordiques de devenir des provinces, a-t-il déclaré.

M. Broadbent a recommandé au gouvernement de conserver la formule d'amendement actuelle de sept provinces sur 10, comptant 50 p. cent de la population.

Le chef du NPD a également crié à la discrimination en soulignant que ces territoires ne pourront pas suggérer au gouvernement fédéral des candidats au Sénat, comme le pourront les provinces.

Il a soutenu que la Constitution ne serait pas complètement tant que les autochtones ne verraient pas leurs droits reconnus dans la loi suprême du pays.

Le chef libéral John Turner, qui a pris la parole en fin d'après-midi hier, a abondé dans le même sens.

Le développement régional passe sous la responsabilité de Mulroney

Le MEIR aux prises avec de graves problèmes financiers

MAURICE JANNARD
du bureau de La Presse

Au moment où le budget du ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR) échappe au contrôle du ministre Michel Côté, le gouvernement conservateur, dans une nouvelle stratégie économique, a décidé de remettre la responsabilité du développement régional entre les mains du premier ministre Mulroney.

De très bonnes sources, LA PRESSE a appris hier que le plan de diversification économique qui sera annoncé pour l'Ouest du pays sera indépendant du ministère de M. Côté: «Le ministre participe aux discussions sur la mise sur pied du nouveau programme, a confié hier un membre du gouvernement, mais le ministère de l'Expansion ne sera pas impliqué dans la gestion du plan».

Le principal architecte du programme de l'Ouest est le vice-pré-

mier ministre, Don Mazankowski.

Samedi dernier, à Terre-Neuve, Ottawa a dévoilé les détails de l'Agence des perspectives de l'Atlantique, respectant ainsi une des promesses annoncées dans le dernier discours du trône. Le nouvel organisme aura son siège social à St-Jean du Nouveau-Brunswick et disposera d'un budget de \$1 milliard pour les cinq prochaines années.

Le responsable fédéral du programme des Maritimes sera le sénateur Lowell Murray, qui relèvera directement du premier ministre. Hier, à la Chambre des communes, les partis d'opposition ont tous deux dénoncé le fait que le principal administrateur de l'Agence atlantique ne pourra être interrogé par les élus puisqu'il siège au Sénat. Le ministre des Transports, John Crosbie, a été désigné pour répondre aux questions des députés concernant le nouvel organisme.

À la sortie de la Chambre, sans répondre directement aux journalistes, Michel Côté a indiqué



Michel Côté

que l'expérience de l'Agence maritime pourra être reprise dans

d'autres régions. Il laissait entendre ainsi que le programme de diversification de l'Ouest ne sera pas sous la responsabilité de son ministère. Libéraux et néo-démocrates critiquent la nouvelle orientation du gouvernement Mulroney car ils craignent que la décentralisation des programmes ne réduise l'efficacité du MEIR. Ils s'inquiètent aussi de la diminution des fonds fédéraux affectés au développement des régions.

\$100 millions de déficit

La nouvelle stratégie économique des conservateurs s'élabore au moment où le ministère de M. Côté est aux prises avec de graves problèmes financiers. L'exercice financier 1987-88 est à peine commencé que le budget de \$903 millions du MEIR est largement dépassé.

Le député néo-démocrate Lorne Nystrom a révélé hier en Chambre que le MEIR a dépensé \$100 millions de plus que le budget qui lui a initialement été alloué.

Le ministre Côté a refusé de confirmer ces chiffres, se contentant de dire que deux enquêtes étaient actuellement en cours pour découvrir ce qui s'était passé. Une enquête interne a lieu présentement sous la conduite des sous-ministres du MEIR. De plus, la firme de comptables Price Waterhouse a été mandatée pour trouver le «trou de \$100 millions».

M. Côté a dit qu'il était important d'avoir l'opinion d'une maison indépendante pour régler le problème. Selon les premières indications, les fonctionnaires du MEIR ont accepté pour l'année courante des projets industriels pour un montant plus élevé que le budget voté par le Parlement.

M. Côté a promis que toutes les demandes des entreprises qui ont été acceptées seraient remplies comme prévu. Il a dit aussi qu'il tentera d'obtenir des fonds supplémentaires pour le budget de cette année de son ministère afin de rencontrer la demande des nouveaux projets industriels qui seront soumis.

Le PLC «reste uni» malgré l'opposition d'«une couple de députés» à l'accord du lac Meech

LIA LÉVESQUE
de la Presse Canadienne

Le fait qu'«une couple» de députés s'opposent à l'accord du lac Meech, contrairement à la ligne du parti, prouve que le Parti libéral du Canada reste «le parti politique le plus ouvert».

C'est l'idée qu'a cherché à promouvoir hier le chef John Turner, en conférence de presse à Montréal.

M. Turner avait convoqué la presse pour annoncer la nomination de deux co-présidents d'un comité sur le programme électoral mais, curieusement, pour un sujet aussi «anodin», il s'est fait accompagner d'une demi-douzaine de gros canons du parti.

Interrogé par les journalistes, le député Raymond Garneau a admis que cela visait à démontrer une image d'unité du parti, au moment où les médias se bornent à ne parler que de la dissension d'«une couple de députés», depuis l'intervention marquée de l'ancien chef Pierre Trudeau.

Hier, pour cette conférence de presse, s'étaient déplacés les Francis Fox, Lucie Pepin, Jean-Claude Malepart, Raymond Garneau, Jean Lapierre et le président du parti Michel Robert.

M. Turner a répété sur tous les tons que le Parti libéral reste uni, malgré que deux députés se soient publiquement prononcés contre l'accord, à l'encontre de la ligne du parti et en dépit de la position défendue par leur chef.

La démission des députés Donald Johnston et David Berger doit se lire dans cet esprit d'ouverture, va même jusqu'à affirmer le chef Turner. «Nous, on n'a pas peur des discussions publiques». Et le président Michel Robert d'ajouter «il y a quand même une discipline à respecter» et que ceux qui divergent publiquement d'opinion «doivent en supporter les conséquences».

Le président Robert estime que les libéraux sont «assez grands» pour faire la part des choses. Ce



John Turner

n'est pas parce que certains expriment une idée différente du chef qu'ils contestent son leadership, insiste-t-il.

Deux ou plus ?

Mais n'y a-t-il vraiment que deux «contestataires» de l'accord du lac Meech au sein du Parti libéral du Canada ?

M. Turner soutient qu'il n'en restera peut-être même plus un, une fois le débat public terminé. Il souhaite en effet convaincre MM. Johnston et Berger de rejoindre la ligne du parti et de voter en faveur de l'accord, lorsqu'il sera soumis à la Chambre des Communes.

Quant au député Raymond Garneau, il admet qu'«une couple» de députés voteront probablement contre l'accord, mais refuse de prédire combien resteront récalcitrants.

Le député Jean Lapierre, de son côté, trouve nettement «exagéré» le chiffre de 10 députés qui s'opposeraient, selon certaines rumeurs, à l'accord constitutionnel.

M. Turner, de son côté, veut tout de même prêter l'oreille aux revendications des députés contestataires. C'est ainsi qu'il de-

mandera à ce que soient ajoutées certaines clauses sur la défense des droits autochtones, des minorités linguistiques dans chaque province, ainsi que certains droits pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. L'accord est pour lui «une amélioration fondamentale pour le Canada» mais qui «peut encore être améliorée» par des amendements comme ceux susmentionnés.

MM. Turner et Garneau accusent les médias de mettre l'accent sur la dissension qui existe au sein du Parti libéral, alors que d'autres entités sont tout aussi divisées sur l'accord.

«Le NPD, lui, où est-il ? Nous, au moins on fait une discussion publique et ouverte», lançait, un John Turner irrité.

Raymond Garneau, lui, cite l'exemple des conservateurs de l'Ontario qui sont loin d'approuver l'accord, alors que le Parti conservateur national en est un des auteurs. Et le NPD fédéral approuve l'entente alors que le NPD-Québec la décrie. Pourtant, les médias ne parlent que de division au sein des libéraux, reproche-t-il.

Co-présidents

Au début de la conférence de presse, M. Turner a pu annoncer la nomination des deux co-présidents du comité du programme électoral du parti, ainsi que des vice-présidents.

Les deux présidents sont Manon Vennart, présidente du Board of Trade de Montréal, et Patrick Johnston, conseiller auprès du gouvernement de l'Ontario.

M. Turner a nommé par ailleurs Heather Reisman, de Toronto et Gerry Godsoe, de Halifax, à la vice-présidence de ce comité. Mme Reisman est membre du conseil d'administration de Magna International, de la Bourse de Toronto et de plusieurs autres compagnies, tandis que M. Godsoe, un avocat, se spécialise dans les droits d'exploitation minière offshore.

Libre-échange: les Américains veulent couler dans un traité certaines politiques du gouvernement

GILLES GAUTHIER
envoyé spécial de La Presse

Les Américains veulent, dans le cadre des négociations sur le libre-échange, que certaines politiques du gouvernement conservateur soient coulées dans un traité entre les deux pays.

C'est ce qu'a indiqué hier un haut fonctionnaire canadien à l'issue d'une rencontre entre le ministre fédéral des Finances, M. Michael Wilson, et le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, dans le cadre du sommet économique de Venise. Le Canada demande pour sa part que les litiges commerciaux qui surgiront

entre les deux pays après la signature d'un éventuel accord de libre-échange soient réglés par un nouvel organisme mis sur pied par les deux gouvernements, plutôt que d'être soumis aux tribunaux d'un côté ou de l'autre de la frontière.

Les États-Unis veulent s'assurer, selon ce haut fonctionnaire, qu'un organisme comme la défunte agence de tamisage des investissements étrangers (FIRA) ne sera pas créé à nouveau et qu'Ottawa n'élaborera pas à l'avenir une nouvelle Politique nationale de l'énergie (PNE).

Le FIRA et la PNE étaient des politiques du gouvernement libéral de Pierre Elliott Trudeau qui

ont été abolies par les conservateurs. On imagine facilement que les Américains ne souhaitent pas à l'heure actuelle l'élection du NPD ou une alliance gouvernementale formée par ce parti et les libéraux. «Les États-Unis veulent, de dire le fonctionnaire, que le statu quo soit maintenu».

Chacun des deux gouvernements demande en fait que l'autre abdique une partie de sa souveraineté. Il semble qu'une entente sur ces deux points, qui ont fait l'objet de propositions, constituerait un déblocage majeur dans les négociations sur le libre-échange.

La rencontre d'après-demain à Venise entre le premier ministre,

M. Mulroney, et le président américain, M. Reagan, sera également très importante pour ce dossier.

Il s'agira en effet du dernier tête-à-tête entre les deux chefs de gouvernement avant l'échéance du début d'octobre, date limite pour présenter au Congrès américain un projet d'accord qui sera rapidement mis à l'ordre du jour de ses travaux et étudié.

Passé cette date, il faudra suivre la voie «normale», ce qui signifiera sans doute qu'il faudra attendre trois ou quatre ans avant qu'une décision finale sur le contenu d'une éventuelle entente ne soit prise par le Congrès américain.

EN BREF

MICHEL GRAVEL: ENQUÊTE REMISE

Inculpé sous 50 chefs d'accusation de fraude, abus de confiance et corruption, le député conservateur de Gamelin aux Communes, M. Michel Gravel, a fait une courte apparition hier au palais de justice de Hull. Accompagné de son avocat et pourchassé par une meute de journalistes, M. Gravel s'est immédiatement enfoncé dans la salle d'audience numéro quatre où le juge Edgard Allard, de la Cour provinciale, a reporté l'enquête préliminaire pro forma au 9 octobre. Les procédures contre le député de 46 ans sont suspendues en attendant la décision de la Cour d'appel du Québec qui devrait se pencher d'ici l'automne sur une requête présentée par Me Daniel Rock au nom de son client. L'avocat montréalais conteste une décision rendue en août 1986 par le juge Louis-Philippe Landry, de la Cour supérieure, à Hull, qui a déclaré valables les plaintes portées par la Couronne contre le député Gravel. Me Rock contestait la légalité des plaintes en prétextant que le juge de paix du district de Hull qui a procédé à l'assermentation des dénonciations n'avait pas juridiction étant donné que le libellé des plaintes faisait état d'infractions commises notamment à Ottawa, Montréal et ailleurs au Canada.



Michel Gravel

«UNE INSULTE AU PARLEMENT»

«C'est une insulte au Parlement», s'est écrié le député libéral Len Hopkins, hier, en constatant que ni le ministre de la Défense, M. Perrin Beatty, ni le ministre associé de la Défense, M. Paul Dick, n'étaient présents aux Communes pour répondre aux critiques de l'opposition sur le Livre blanc. Le gouvernement avait plutôt chargé de cette tâche M. Harvie Andre, ministre de la Consommation et ancien ministre associé de la Défense. L'opposition n'avait cependant pas de nouvelles critiques à formuler sur le Livre blanc, qui prévoit l'achat particulièrement d'au moins 10 sous-marins nucléaires et le retrait des troupes canadiennes de Norvège. Le député néo-démocrate Derek Blackburn, par exemple, a répété la prétention du NPD que le nucléaire représente une menace pour l'environnement tellement grande que le gouvernement n'est pas justifié d'avoir recours à lui. D'autant plus, a ajouté M. Blackburn, qu'il coûte deux fois plus cher.

UN JEÛNE POUR LES RÉFUGIÉS

Les groupes de citoyens canadiens défendant les intérêts des réfugiés entreprendront aujourd'hui un jeûne d'une semaine en guise de protestation contre le projet de loi fédéral sur l'immigration. La coalition de nombreux groupes affirme que les amendements à la Loi sur l'immigration proposés par le ministre fédéral de l'Immigration, Benoît Bouchard, auront pour résultat de rendre impossible l'entrée au Canada pour la plupart des réfugiés. Des manifestations auront lieu dans au moins 20 villes canadiennes, de Victoria, en Colombie Britannique, jusqu'à Saint-John's, à Terre-Neuve.



Une rencontre cruciale...

Paul Desmarais
président du conseil
d'administration

Roger D. Landry
président éditeur

Michel Roy
éditeur adjoint

Claude Gravel
directeur de l'information

Jean-Guy Dubuc
éditorialiste en chef

Éditorial

Les parias du sida

Aux États-Unis, on examine la nécessité de légiférer contre le sida. Faute de pouvoir combattre cette maladie de façon médicale, on cherche des moyens légaux et administratifs pour en arrêter la propagation. Dérouté par ce fléau nouveau, méconnu, mystérieux et effrayant, on envisage trop facilement des mesures qui iraient à l'encontre de nos droits fondamentaux.

L'Organisation mondiale de la santé s'émeut du nombre de pays qui empruntent cette voie plutôt que de mettre l'accent sur l'éducation et sur une information adéquate, en attendant que la science médicale mette fin à ce fléau comme elle a pu vaincre des maladies infectieuses telles que le choléra, la poliomyélite et la tuberculose. Pour l'instant, on utilise des moyens de fortune pour endiguer l'épidémie. Il est important que ces moyens respectent les libertés individuelles de tout le monde.

Le réflexe de vouloir protéger la population saine des pestiférés est naturel, mais il est souvent allé trop loin. Même le terme «pestiféré» a fini par désigner ceux qu'il fallait à tout prix tenir à l'écart du reste de la population, quel qu'en soit le prétexte. Au 14^e siècle, la panique et l'ignorance ont mené jusqu'au massacre des Juifs soupçonnés de propager la peste et, pourtant, il n'en mourait ni plus ni moins que de Chrétiens.

Il faut bien se garder de s'en prendre aux malades du sida ou à ceux qui pourraient l'être. On utiliserait alors des méthodes qui n'aident pas à combattre la maladie et qui bafouent nos droits individuels. Une chose est certaine au sujet du sida: il ne s'agit pas d'une maladie aussi virulente que la peste. Sa transmission se fait dans des circonstances particulières. Cependant, on peut être infecté et infecter d'autres pendant des années sans le savoir.

Il est impossible d'isoler tous les malades et tous ceux qui portent le virus du sida dans leur sang à moins de construire des camps de concentration gigantesques. C'est impensable et ce n'est même pas une façon valable de vaincre cette maladie. L'utilisation de moyens répressifs créera toujours des groupes de réfractaires. Dans le cas du sida, il s'agirait de ceux qui craignent en être atteints et qui ont peur de devoir se soumettre à des mesures qui les privent de leurs libertés. On créerait ainsi une clandestinité du sida qui empêcherait d'en freiner la propagation et d'y trouver un remède.

Il est en effet important de recueillir le plus de données sur cette maladie pour pouvoir la combattre. Ces données seront incomplètes si le secret médical n'est pas respecté de la façon la plus rigoureuse et si les droits fondamentaux des malades et des porteurs du virus ne sont pas garantis. Sans ce respect de l'individu, il est impossible de faire du dépistage sur une très grande échelle pour connaître avec précision l'étendue de l'épidémie et pour faire une étude approfondie de la maladie elle-même.

Il faut utiliser tous les moyens raisonnables pour vaincre le sida; mais il faut rejeter ceux qui choquent à la fois nos valeurs démocratiques et les besoins de la recherche scientifique.

Frédéric WAGNIÈRE

Pologne exemplaire

Marx, et avec lui son ami Engels, citaient comme exemple particulièrement remarquable de la capacité d'exister, la Pologne; ce qui se conçoit aisément en un temps où la résistance polonaise à la Russie enflammait tous les esprits.

Ces lignes proviennent d'un long paragraphe sur la division des peuples en deux catégories: ceux qui, n'étant pas «historiques», sont appelés à disparaître et ceux qui, étant «historiques», sont destinés à vivre et à se développer. (Dans *Ni Paix ni Guerre*, par Hélène Carrère d'Encausse, Flammarion.)

La Pologne est «historique». C'est-à-dire qu'elle est douée de la volonté d'affirmer son indépendance et de proclamer sa liberté.

Mais quelle sorte de pèlerinage entreprend le pape Jean-Paul II dans son pays natal?

L'Église catholique dont il est le chef semble avoir une triple vocation selon les circonstances et les époques: vocation à la lutte, vocation à la souffrance et vocation au triomphe.

Le voyage de Jean-Paul II n'est certainement pas sous le signe du triomphe, étant donné l'état de prostration dans lequel se trouve *Solidarité*, ce mouvement de résistance dont le moteur initial avait été le premier voyage pontifical en Pologne en 1979.

Sous le signe de la souffrance? Certainement, s'il faut croire les rapports de presse décrivant la Pologne comme vouée à toutes les pénuries, exactement comme si l'après-guerre ne devait jamais connaître de fin.

Enfin, Jean-Paul II foule-t-il le sol de son ancienne patrie dans un esprit combatif, comme s'il avait l'intention de déstabiliser le régime communiste du général Jaruzelski? Il faudrait être fou pour le croire.

En vérité, Wojtyła assigne un sens spirituel à sa mission. Cette visite est la visite d'un pasteur. Un pasteur s'adresse aux âmes.

Les âmes étant incarnées, tout déplacement du pape, occasion de sermons, d'allocutions et d'entretiens privés, revêt aussi une signification politique. Le troisième voyage de Jean-Paul II en Pologne a véritablement commencé au Vatican quand, recevant le président Reagan en audience, le pape a invité celui-ci à oeuvrer pour la paix.

Le même message sera adressé à M. Gorbatchev par Jaruzelski interposé. Et Reagan et Gorbatchev et Jaruzelski ne peuvent qu'opiner du bonnet. Qui n'est pas pour la paix?

En parlant à Jaruzelski le pape apporte-t-il indirectement sa caution à un régime qui n'est pas selon le cœur des Polonais? Énonçons la question dans d'autres termes: Radio-Vatican apporte-t-elle sa caution au capitalisme quand elle accepte des commandites pour des émissions de prières, comme la chose s'est vue samedi dernier?

On dit que ce voyage se déroule sous le signe de l'espérance. Espérance que, la bienveillance (?) de Gorbatchev aidant, les catholiques de Pologne et de toutes les démocraties populaires soient autorisés à respirer plus librement.

Exemplaire encore une fois, la Pologne. Mais, pour être exemplaire, faut-il toujours passer par le martyre?

Guy CORNIER

LES TRAVAUX À MONTRÉAL



Reprise - Girend est en vacances

DROITS RESERVES

TRIBUNE LIBRE

Archimède était Sicilien

À M. André Pépin,

■ Dans votre article du dimanche 24 mai, sous le titre «Le capitaine Giguère avait ses antennes dans tous les milieux», vous dites: «...depuis les felquistes jusqu'aux frères Dubois, en passant par les groupes des Cotroni et des Siciliens...»

Monsieur, est-ce que les frères Dubois représentent tous les Québécois? Certainement que non! Pas plus que les quelques délinquants d'origine sicilienne ne représentent la Sicile ou les Siciliens.

Salvatore Quasimodo et Pirandello, Prix Nobel, sont des Siciliens. Archimède était un Sicilien. Scarlati, Bellini, ou le plus fameux peintre Italien d'aujourd'hui, Guttuso, sont tous des Siciliens (...).

Je pense que ce peuple bon,



travaillant et généreux ne mérite pas d'être lié d'une manière tendancieuse à des criminels endurcis.
Michel DI SCLAFANI
Montréalais en Sicile

Réponse à des Africains

■ Aux Africains signataires de l'article «Oxfam-Québec et la pornographie de la misère», publié le 25 mai en page B3, je réponds qu'il n'est pas de Québécois qui jouisse de voir «crever» vos enfants. La compassion, voire l'amour, motivent leur action. Veuillez nous pardonner de la façon de faire si elle vous a heurtés.

Je me permets cependant un commentaire: exercez une procréation plus responsable, faites moins d'enfants en attendant de pouvoir les nourrir. Vivez chez vous et contribuez à bâtir votre propre société au lieu de venir politiquer ici. J'ai mal de votre misère.

Léonie PELLETIER
Farnham

L'eau de Laval

■ Le 23 mai, *La Presse* publiait en première page un article dénonçant la présence d'aluminium dans l'eau potable de Laval, en associant ce métal à l'apparition de maladies neurologiques telles celles de Parkinson ou d'Alzheimer.

Si tel était le cas, il y aurait lieu de s'alarmer puisque la presque totalité des usines de filtration au Québec fait appel à l'alun pour débarrasser l'eau des impuretés solubles qu'elle contient. Il y aurait aussi là de quoi faire le bonheur et la prospérité des embouteilleurs d'eau. Si cela était vrai...

Or, il s'avère que même en se forçant beaucoup, un gros bœuf d'eau du robinet (3 litres par jour) n'en arrive pas à ingérer 1/2 once d'aluminium tout au cours d'une existence de 80 années. Reste à voir comment il réussit à en ingérer par les autres aliments: sûrement plus!

Un éditorial raciste ?

■ J'ai été profondément choqué par l'éditorial «La langue d'ici», signé par Jean-Guy Dubuc, dans *La Presse* du 25 mai. Pour moi, c'est un texte carrément raciste.

Quelle ironie de lire à la page B1 un article déplorant le fait que les jeunes immigrants s'empressent de faire leur collégial en anglais, puis de lire à la page B2 que de toute façon leur intégration à la communauté francophone serait illégitime et inutile. Car, selon M. Dubuc, les immigrants qui ne sont pas de la lignée généalogique de la Normandie ou de la Bretagne, sont des gens sans racines qui feront vite sauter cette «réalité que l'on veut préserver... un Québec vraiment français».

Pour M. Dubuc, la valeur du français québécois réside dans le lien qu'il fournit avec les ancêtres, «avec la France, le pays de la première souche». Le Québec deviendrait de moins en moins français à mesure que ce lien génétique serait perdu. Est-ce que M. Dubuc s'est inspiré des idées d'Adolf Hitler, qui croyait que la culture et la société allemande qu'il désirait ne viendraient que par la «pureté» raciale, et qu'il fallait expulser ou exterminer tous ceux et celles dont les ancêtres n'auraient pas été parmi les tribus teutonnes?

M. Dubuc insiste sur l'importance d'augmenter «notre» taux de fécondité. Mais si on accepte ses propos, pourquoi s'arrêter à cette mesure? En attendant cette nouvelle poussée démographique, ne vaudrait-il pas mieux interdire aux immigrants de s'installer au Québec où ils pourraient polluer son

caractère vraiment français (à moins de retourner à l'ancien-ne politique d'encourager l'intégration de ces «déracinés» à la communauté anglophone)?

Si les politiques de natalité ne réussissent pas, peut-être faudrait-il envisager l'expulsion des gens qui ne sont pas tout à fait dans la lignée généalogique. On pourrait, par exemple, commencer avec ces deux métis irlandais-français, Claude Ryan et Pierre-Marc Johnson...

Mes propres parents sont originaires de l'Allemagne et de la Suisse. Lorsqu'ils ont immigré au Canada en 1956 ils avaient l'intention de s'installer au Québec, puisque mon père, qui est médecin, parlait couramment le français mais pouvait à peine s'exprimer en anglais. Or, à l'époque, le Collège des médecins du Québec exigeait la plus longue période de résidence pour les médecins formés à l'étranger et suggérait dans une lettre à mon père qu'il ne le tente même pas.

Ma famille a fini par s'installer en Alberta, où je suis né; et en lisant un éditorial comme «La langue d'ici», j'en suis fort heureux. Car je ne me suis jamais fait traiter de «déraciné» au Canada anglais, on n'a jamais mis en doute ma contribution ni celle de ma famille à la société canadienne-anglaise en raison de nos origines; ni en personne, ni dans les pages d'un grand quotidien.

Au contraire, au Canada anglais de plus en plus on s'est habitué à croire que l'originalité de notre société réside dans sa diversité. À moins de fermer les frontières, il me semble qu'il est grand temps qu'on adopte cette même vision au Québec.

David SCHULZE
Montréal

de Montréal dont Madame Beauchamp fait mention. Cette étude a pu être initiée non seulement grâce à une subvention de l'IRSST mais aussi grâce à l'aide financière de Santé et Bien-être social Canada et de la Parade des dix sous du Québec. L'équipe de recherche, sous la responsabilité du Dr Nicole Lalonde, regroupe à l'Université de Montréal, outre le Dr Raymond Hétu et Madame Louise Getty, Monsieur Louis Riverin et le Dr Jean Lambert, et au DSC de Saint-Luc, Mesdames Josée Gauthier et Monique Lalonde.

Nicole M. LALANDE, Ph.D.
Chercheur-adjoint
Groupe d'acoustique
de l'Université de Montréal

Un gain certain

■ Au sujet du pouvoir fédéral de dépenser, il y a un certain Jacques Parizeau qui s'inquiète du fait qu'il en soit nommé mention dans la Constitution. Il prétend que le fait d'en reconnaître l'existence pourrait élargir le pouvoir fédéral.

Il s'agit là d'un pouvoir qui n'a jamais été contesté et qui est incontestable, étant accordé dans le droit constitutionnel au gouvernement central souverain.

Il est donc omniprésent de toute manière.

L'établissement au Canada, au cours des quarante dernières années, du programme d'assurance-chômage, des programmes de subventions à la recherche et à l'éducation supérieure et la construction par le fédéral d'une voie carrossable transcanadienne, en sont les exemples les plus clairs.

Avec l'accord du Lac Mouchon, on limite d'une certaine façon le pouvoir fédéral de dépenser par le droit de retrait compensé («l'opting-out»). Ce qui annule l'influence directe du gouvernement central dans les programmes dont les modalités ne seraient pas conformes à celles du gouvernement du Québec.

Il s'agit donc d'un premier gain sur le pouvoir illimité de dépenser du gouvernement central.

Katy VILLENEUVE
Westmount

Sournoisement, la surdité...

■ Il est déplorable que l'article de Madame Nicole Beauchamp paru dans *La Presse* du 23 mai comporte plusieurs imprécisions et omissions. J'en souligne une qui porte préjudice aux organismes qui ont subventionné une recherche sur la réadaptation de la surdité professionnelle, tout comme certains chercheurs et collaborateurs impliqués dans cette recherche.

L'étude portant sur le développement et l'expérimentation d'un programme-pilote de réadaptation de la surdité professionnelle s'inscrit dans les activités de recherche du Groupe d'acoustique de l'Université



Marcel Adam

Les ondes de choc du pavé de Trudeau

Quand l'ex-premier ministre Trudeau décida d'intervenir, beaucoup crurent que son geste n'aurait pas plus d'effets qu'un coup d'épée dans l'eau.

Près d'un mois s'était écoulé depuis l'accord du lac Meech et il semblait peu probable qu'il réussisse à faire changer d'avis tous les leaders d'opinion qui avaient exprimé publiquement leur appui à cette entente et influencé favorablement l'opinion de la majorité des Canadiens.

Au surplus, sa dénonciation de l'entente était si violente et méprisante à l'endroit des élus mis en cause qu'elle fournit un excellent prétexte à ceux que son intervention dérangeait de refuser le débat sur le fond de son argumentation.

Alors retenu à la maison, je ne croyais pas qu'à la fin de mon congé forcé il serait encore opportun de commenter une intervention qui avait été accueillie par une fin de non-recevoir par les premiers ministres, et rejetée du revers de la main par la plupart des commentateurs, notamment au Québec. Je me trompais.

On se rend compte aujourd'hui que le pamphlet de M. Trudeau a

produit un impact important, dont les ondes de choc se font encore sentir dans le pays, mais surtout en Ontario.

Il s'en est fallu de peu que l'entente du 30 avril devienne caduque le 2 juin. Lors de la réunion d'Ottawa, où le nom de M. Trudeau a fait plusieurs fois surface dans les échanges, il a fallu aux participants deux fois plus de temps qu'au lac Meech pour se remettre d'accord. A cause des réserves tenaces du premier ministre de l'Ontario au sujet de la reconnaissance du caractère distinctif du Québec (ce qui ne lui faisait pourtant pas peur avant que M. Trudeau dénonce cette hérésie) et sonne l'alerte dans sa province.

M. Peterson a fini par se rallier, mais non sans avoir obtenu que le Parlement fédéral procède à une consultation à travers le pays et s'être lui-même engagé, à l'instar de son homologue manitobain Howard Pawley, de tenir des audiences publiques sur la résolution constitutionnelle du 2 juin.

Les premiers ministres se sont engagés à faire adopter le texte de l'entente par leurs législatures,

mais le processus de consultation fera baigner l'entreprise dans un climat d'incertitude. En 1981 une telle consultation avait obligé le gouvernement fédéral à apporter des amendements importants à son projet de réforme. Rien donc n'assure que les gouvernements qui tiendront de telles audiences ne se verront pas forcés de retenir des propositions d'amendement qui pourraient ruiner l'accord du 2 juin.

Ces audiences entretiendront la discussion publique et les adversaires de l'entente, enhardis par son intervention du 27 mai, défendront la conception fédéraliste de Pierre Trudeau.

Une conception qui se défend et, il faut le souligner, n'est pas obstinément centralisatrice, comme tendent à le faire croire ceux pour qui est centralisateur un premier ministre fédéral qui refuse de céder à toutes les revendications des provinces.

Car loin de s'être révélé centralisateur M. Trudeau a probablement été le seul premier ministre à céder des compétences aux provinces (lors de la réforme de 1981). Au sur-

plus, la part du produit national brut dépensé par Ottawa a considérablement diminué sous son règne, cependant que les provinces se libéraient de plus en plus de l'influence d'Ottawa dans la manière de disposer de la manne fédérale.

La preuve que le règne de Trudeau n'a pas été marqué par la centralisation c'est qu'il n'a pas réussi à obtenir des provinces quelques pouvoirs économiques qui auraient au moins permis d'instaurer à l'intérieur du Canada un véritable marché commun.

Trudeau est généralement perçu en matière constitutionnelle comme un homme rigide, intransigeant et excessivement centralisateur. A ce propos Jean Chrétien écrit ceci dans son livre: «En dépit de ses efforts, Pierre Trudeau ne fut jamais remercié des concessions qu'il avait consenties aux provinces, bien au contraire. Parce qu'il aimait tant l'emporter dans les discussions, on en vint à croire qu'il était incapable de compromis.» Et c'est ainsi, dit-il, qu'il paraissait plus intransigeant que ses prédécesseurs plus souples en apparence mais qui ne donnaient rien.

TÉMOIGNAGE

Oui, cet enfant va bientôt mourir (OXFAM-Québec)

L'auteur est le président de la Fondation Oxford pour le soulagement de la famine, qui regroupe des organismes de développement international et d'aide humanitaire tels OXFAM-Québec, LES ENFANTS/OXFAM et CONCERN Canada. M. Cherry répond ici à l'article paru dans La Presse du 25 mai sous le titre «OXFAM-QUÉBEC et la pornographie de la misère». Signé par des Africains vivant au Québec, le texte était endossé par divers groupements.

NORMAND CHERRY

OXFAM est une oeuvre installée au Québec depuis 1963. Incorporée en 1973, elle n'a, depuis lors, cessé de croître dans son milieu. OXFAM-Québec se consacre au financement de projets dans les pays en voie de développement, au secours d'urgence et finalement à la sensibilisation des Québécois aux réalités du tiers monde.

Depuis ses débuts, OXFAM aide des groupes qui ne peuvent trouver, auprès de leurs gouvernements ou d'autres institutions, le support financier nécessaire à la réalisation de projets qu'ils tiennent à concrétiser pour améliorer les conditions de vie de leur collectivité. Trop démunis, ces gens ne peuvent évidemment trouver de crédit et c'est ainsi que, lorsqu'ils s'adressent à nous en dernier recours, OXFAM met gratuitement à leur disposition les moyens financiers (les dons des Québécois) susceptibles de les aider à s'affranchir de leur état de sous-développement par des moyens qu'ils auront eux-mêmes choisis. C'est là une façon de faire qui résulte de notre ferme volonté de respecter le rythme et la vision de nos partenaires plutôt que de tenter de leur imposer une quelconque définition que nous pourrions avoir de la situation. Excepté pour une étroite surveillance du suivi financier de ces réalisations, car nous nous considérons fiduciaires des dons de dizaines de milliers de Québécois, nous ne nous ingérons jamais dans un projet et n'en initions aucun. L'expérience nous a appris que tant qu'un groupe de base ne sera pas maître de son devenir, il n'y aura pas de développement — d'où notre total respect de la maîtrise d'oeuvre de nos partenaires locaux.

Nous avons toujours considéré qu'OXFAM-Québec n'a pas à exporter d'idéologies politiques, fusent-elles de gauche ou de droite, mais que nous devions considérer tous les groupes qui présentent des projets de la base, projets qui doivent être acceptés au mérite, face à des critères connus et selon les fonds disponibles. C'est ainsi que nous avons été impliqué dans toutes les parties du globe et souvent dans plusieurs luttes contre l'oppression ou pour la libération. Quoique vigoureusement apolitique et respectueux de toute dénomination religieuse ou absence de dénomination religieuse, nous ne sommes pas demeurés indifférents face à des situations d'oppression culturelle, économique, sociale ou politique qui sont des insultes à la conscience humaine et nous n'avons, de ce fait, jamais hésité à nous impliquer pour aider des groupes frappés par la misère et la souffrance dans des régions du globe où souvent la situation socio-politique rendrait l'aide difficile. Dans les pays où nous sommes impliqué, nous nous tenons loin des gouvernements et nous nous associons directement aux groupes de base, car notre expérience nous a également appris que souvent les héros d'aujourd'hui sont les tyrans de demain.

Du côté de l'éducation au Québec, nous avons été à la source de plusieurs réalisations majeures, notamment dans la préparation de matériel didactique en usage dans le réseau scolaire. Nous débutons prochainement, avec le support de l'ACDI, une campagne de sensibilisation au développement chez les travailleurs dans les principales industries du Québec.

Vers la fin des années 70 et au début des années 80, face à la prolifération des organismes de développement au Québec, et surtout aux suggestions pressantes de nos donateurs, OXFAM-Québec a choisi de s'orienter vers l'aide à des gens bien précis: les plus mal pris de la terre. Or, la carte socio-politique de notre planète a bien changé dans la dernière décennie. Les guerres et les famines — causées plus souvent par l'homme que par la nature — ont engendré un nombre effroyable de réfugiés. Dans tous les coins de la terre, la misère et la souffrance n'ont pas régressé, loin de là. Prenons, seulement à titre d'exemple, les images terribles que nous ont présentées les journalistes de Radio-Canada au début du mois de mai sur le drame atroce que vit présentement le Mozambique avec ses 4,5 millions de réfugiés et des enfants qui meurent par milliers, chaque semaine, dans ce seul pays...

Bob Geldof disait: «La seule question est de savoir si nous sommes prêts à regarder, de nos fauteuils, des enfants mourir de faim. Si oui, nous n'appartenons pas à une société humaine.» Nous sommes d'accord! L'expérience, une fois de plus, nous a appris que dans les grandes crises et dans les grands fléaux, les plus menacés sont les plus faibles et les plus démunis, c'est-à-dire les enfants et les mères. OXFAM-Québec a donc créé un nouvel organisme nommé LES ENFANTS/OXFAM pour s'occuper spécifiquement des enfants et des mères. Depuis sa création, LES ENFANTS/OXFAM n'a, dans les faits, oeuvré que dans l'urgence. Nous avons toutefois suffisamment d'humilité pour comprendre que notre organisme n'est pas une panacée, loin de là, et suffisamment de lucidité pour réaliser que la misère humaine est un gouffre sans fond qui fait que nos actions, si bien intentionnées soient-elles, n'ont, peut-être, que très peu d'effets réels. Mais nous contribuons à sauver des vies. Grâce à l'aide d'organismes comme le nôtre, des enfants échappent à la mort.

Un simple exemple: OXFAM-Québec, grâce à une recherche d'OXFAM INTERNATIONAL d'Oxford et surtout avec la participation de Culinar, a développé, en collaboration avec Assistance Médicale Internationale (AMI), et d'autres ONG (organismes non gouvernementaux) québécois, un biscuit énergétique à très haute teneur en protéines et autres éléments nutritifs qui est extrêmement utile dans les camps de réfugiés au Soudan, en Éthiopie et dans d'autres régions pour nourrir les enfants affamés et les mères ou, dans d'autres cas, pour servir de soutien nutritif essentiel. Ce biscuit est magnifiquement bien reçu et les demandes sont telles que toutes nos ressources ne suffiraient pas à les combler.

(À suivre)

RÉPLIQUE

«Terrorisme social de quelques mécontents»

Un article d'André Pratte publié le 28 mai faisait savoir qu'une quarantaine d'étudiants et ex-étudiants du collège professionnel privé Inter-Dec de Montréal avaient envoyé une pétition au ministre de l'Éducation lui demandant d'enquêter sur cet établissement, où, selon eux, la formation est de pauvre qualité, les cours coûtent trop cher, etc. Un second article publié le lendemain émettait la possibilité que le collège perde son permis. C'est à ces deux textes que le président et directeur général d'Inter-Dec, M. Michel Rousseau, répond aujourd'hui.

MICHEL ROUSSEAU

Le Collège Inter-Dec tient à faire publiquement toute la lumière sur les accusations proférées à son égard, dans La Presse du 28 mai 1987.

La direction et les étudiants du collège ont été concernés devant des insinuations qui entachent sérieusement leur professionnalisme. Dans un mouvement de protestation, 67 étudiants et ex-étudiants ont signalé par écrit leur mécontentement au directeur de La Presse.

Le Collège Inter-Dec offre une attestation d'études collégiales en esthétique de présentation visuelle où l'on touche tous les aspects du design visuel commercial et plus particulièrement l'étalage. Cette institution privée ne reçoit aucun financement gouvernemental et son fonctionnement est régi par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.

Contrairement au Cégep du Vieux-Montréal, la formation est concentrée en une seule année scolaire comprenant 720 heures d'apprentissage et 180 heures de travail individuel hors cours. Elle est principalement axée sur le marché du travail avec des stages et une banque d'emploi. D'ailleurs, le Collège Inter-Dec est la seule institution qui dispense une telle formation à l'échelle du Canada.

Chaque année, nous proposons un budget moyen pour tous les matériaux nécessaires aux cours. Il est évident que chaque étudiant a à

évaluer pour ses achats, la qualité qu'il désire et l'utilisation qu'il compte en faire. Afin d'obtenir une estimation concrète des variations de ce budget, le collège recherche, auprès de ses fournisseurs et étudiants, le profil annuel le plus réaliste. Par exemple, une étudiante qui ne possédait aucun équipement de base a calculé un montant total de 466,99\$ pour du matériel de qualité moyenne. Le coût total du cours, quant à lui, est demeuré le même depuis deux ans, soit 5,56\$ de l'heure ou 4000\$.

Pour l'exposition annuelle des finissants, le collège n'a pas hésité à investir environ 10000\$ en promotion, en personnel spécialisé et pour la majorité des matériaux. La seule contribution demandée aux étudiants était de coopérer à la mise en valeur de l'ensemble de l'exposition incluant, entre autres, un système d'éclairage adéquat pour une présentation visuelle de qualité.

Après une visite à Montréal Visuel 87, on comprend tout de suite qu'on a rencontré les exigences des professionnels de ce métier. Les présentations ont été appréciées pour leurs concepts visuels originaux et techniquement bien réalisés et non parce qu'ils étaient conçus avec des «beaux matériaux».

Toujours en réponse aux allégations de La Presse du 28 mai, il est évident qu'aucune maison d'enseignement reconnue ne peut garantir à 100% un emploi à la fin de ses cours. Par contre, nous pouvons assurer «aux intéressés» une banque d'emploi active et un service continu respectant leurs attentes.

Nous sommes bien conscients que le travail avec une clientèle artistique demande un suivi rigoureux et une discipline constante. Face à un étudiant qui refuse d'accepter ce mode de fonctionnement, nous nous demandons sérieusement si sa réussite professionnelle sera atteinte au maximum. En fait, pourquoi s'inscrire dans un collège comme le nôtre si on est un artiste qui n'accepte ni l'évolution, ni la critique constructive et qu'on s'imagine connaître à fond toutes les techniques de ce métier?

Je pense qu'une maison d'enseignement qui se respecte a pour principal objectif d'apporter une

amélioration constante. Des cours spécialisés comme les nôtres demandent une recherche continue que nous permet de demeurer à la fine pointe de l'actualité. C'est dans cette optique d'évolution que le collège poursuivra ses opérations.

Ce n'est pas le «terrorisme social» employé par quelques mécontents qui réussira à détruire la force d'une équipe qui croit en l'avenir. A vous qui êtes insatisfaits, pourquoi avoir perdu votre temps à critiquer les autres quand vous auriez pu prendre ce temps pour vous améliorer?

Par ailleurs, contrairement à l'article de M. André Pratte en date du 29 mai, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science a certifié au Collège Inter-Dec qu'il n'a songé ni à suspendre ni à annuler son permis d'enseignement.

En effet, le MESS devrait être bien conscient qu'une institution d'enseignement jeune de 2 ans doit s'adapter à un système fort complexe avec lequel même le secteur public éprouve encore des difficultés.

Dans un bulletin émis par le Conseil des collèges en avril dernier, on y soulignait qu'enseigner aujourd'hui au collégial, ce n'est «pas si simple que ça». Cette publication qui représente le ministère de l'Éducation traite également dans cet article des difficultés d'adaptation des enseignants à une clientèle de plus en plus diversifiée en âge, en culture et en goût. Il est donc normal qu'un jeune collège en pleine expansion ne puisse, malgré tout son bon vouloir, satisfaire à 100% les exigences particulières de chacun de ses étudiants.

Pour éviter des polémiques inutiles et coûteuses pour tous, il aurait été souhaitable que les propos énoncés dans La Presse des 28 et 29 mai fussent fondés sur un jugement équilibré qui aurait fait part du portrait réel de la situation au Collège Inter-Dec.

En fait, M. Pratte a sûrement oublié de mentionner qu'il a également été informé de «bonne source», des procédures générales applicables à toute maison d'enseignement. Les démarches élaborées dans l'article du 29 mai sont celles qui interviennent uniquement en extrême recours. Il est donc évi-

dent qu'un tel processus ne peut être déclenché sur l'appui de 6 plaintes officielles provenant d'un total de 153 étudiants en 2 ans.

Afin d'assurer le suivi normal des quelques plaintes portées, le MESS tiendra également compte des étudiants satisfaits de leur formation et désireux de protéger leur avenir professionnel. Une rencontre à ce sujet était prévue pour lundi.

Nous espérons de tout coeur que les finissants du collège, principales victimes de ces débats publics, pourront poursuivre une carrière professionnelle pour laquelle ils ont investi depuis un an temps, argent, énergie. Nous considérons que la crédibilité et les emplois perdus suite à des déclarations publiques de cette envergure sont irréparables surtout pour des finissants qui, dans deux semaines à peine, affronteront le marché du travail.

Après plusieurs jours d'enquête, plusieurs faits nous ont incité à prendre au sérieux les allégations des étudiants mécontents et à les rendre publiques, notamment:

— plus de 40 étudiants (sur une centaine!) ont signé une pétition demandant au ministre de l'Éducation d'intervenir;

— à la demande de La Presse, le collège nous a fourni les noms de cinq employeurs qui devaient témoigner de la qualité du cours d'Inter-Dec. Or, deux de ces personnes ont vertement dénoncé la piètre qualité et le coût de l'enseignement dispensé par le collège, et deux autres ne se sont pas clairement prononcés sur la valeur des cours;

— même les étudiants qui se disent, en définitive, satisfaits du collège ont admis certains des faits soulevés par les mécontents: dépenses de matériel dépassant \$1,000 par an, «climat de terreur» créé par le directeur, etc.

Je souligne enfin que dans les articles en question, j'expose le point de vue de la direction, celui des étudiants qui l'appuient, et celui d'un employeur satisfait du cours donné à Inter-Dec. La Presse a donc donné, selon moi, une image juste de ce qui se passe au collège Inter-Dec.

André PRATTE

LIBRE OPINION

À la défense d'Opus Dei

Le 2 avril dernier, l'honorable Rheaël Bélisle présentait au sénat un projet de loi visant à constituer en personne morale le poste de Vicaire régional pour le Canada de la prélature Opus Dei. Notons que cette dernière a été érigée en prélature personnelle par le pape Jean-Paul II le 28 novembre 1982, en vertu de la Constitution apostolique *Ut Sit*. L'Opus Dei devenait

donc une juridiction hiérarchique de l'Église catholique, au même titre que, par exemple, un diocèse.

Soulignons que les représentants de la prélature Opus Dei oeuvrent en concert avec les conseillers juridiques du Sénat depuis le tout début de cette démarche, qui ne fait du reste que répondre à une exigence du Droit canon. C'est après maintes consultations et suivant

les recommandations des autorités compétentes du Sénat que le projet de loi S-7 fut présenté.

Le 26 mai, le sénateur Jacques Hébert s'est prononcé devant le Sénat contre ce projet de loi et La Presse en présentait un résumé dans son édition du 27 mai. Le sénateur a cité de nombreuses sources soigneusement choisies pour donner une image biaisée de l'Opus Dei et a terminé son intervention avec un jugement pour le moins viscéral. A titre de parlementaire dans un pays démocratique, il est en droit d'exercer sa liberté d'expression. Néanmoins, il aurait été souhaitable qu'il fit montre d'une plus grande objectivité et que ses propos aient pu contenir des preuves.

La réaction du sénateur Hébert fait contraste à celle du cardinal Albino Luciani recueillie dans un journal de Venise un mois avant qu'il ne devienne Jean-Paul 1^{er}. Commentant la spiritualité de l'Opus Dei, il dit: «Le Christ n'attend pas seulement de nous un peu de bonté, mais beaucoup de bonté.

Il veut cependant que nous en faisons preuve non pas à travers des actions extraordinaires mais à travers des actions ordinaires; c'est la façon de les réaliser qui ne doit pas être commune. Là, en pleine rue, au bureau, à l'usine, on devient saint, à condition d'accomplir son propre devoir avec compétence, par amour de Dieu et dans la joie, de sorte que le travail devienne non pas le «tragique quotidien» mais plutôt le «sourire quotidien». (Chercher Dieu dans le travail quotidien, *Le Devoir*, 19 octobre 1978).

L'Opus Dei n'a donc rien d'une «organisation très spéciale». La prélature offre à ses fidèles et à tous ceux et celles qui le désirent un appui spirituel et pastoral qui vise à les secourir dans leur décision de sanctifier toutes les réalités de la journée et d'être des témoins de l'Évangile dans leur milieu.

Richard BRISEBOIS, Bureau d'information Prélature de l'Opus Dei du Canada.

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des Services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

RENSEIGNEMENTS	285-7272	ANNONCES CLASSEES	
ABONNEMENT	285-6911	Commandes ou corrections	lundi au vendredi de 9h. à 17h. 285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.		GRANDES ANNONCES	
REDACTION	285-7070	Détailants	285-7202
PROMOTION	285-7100	National, Tele-Press	285-7306
COMPTABILITE		Vacances, Voyages	285-7265
Grandes annonces	285-6892	Carrières et professions, nominations	285-7320
Annonces classées	285-6900		

Lysiane Gagnon

Lysiane Gagnon est en reportage. Sa chronique reviendra le 23 juin.

Tchaïkovsky... ordinaire

CLAUDE GINGRAS

«Tchaïkovsky extraordinaire», annonçait le programme.

«Ordinaire» me paraît plus conforme à la réalité. À tous les points de vue.

Tout d'abord, le Forum n'était pas plein: il n'y avait que 7200 personnes (l'amphithéâtre sportif peut en contenir deux fois plus). Au départ, l'événement manquait de «foules».

Le concert lui-même s'est déroulé dans les conditions qu'on retrouve habituellement à cet endroit. Mais en plus du va-et-vient des spectateurs autant que des placeurs et d'une sonorisation inadéquate (bien qu'elle fût souvent plus mauvaise dans le passé), nous avons eu droit à toutes sortes de bruits, les uns reconnaissables (tonnerre et pluie), les autres non identifiés venant de l'arrière-scène.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL. Chef d'orchestre: Charles Dutoit. Solistes: Ida Haendel, violoniste, et Mikhail Rudy, pianiste. Hier soir, Forum.

Programme consacré à Piotr Ilvitch Tchaïkovsky (1840-1893):
 Marche slave, op.31 (1876)
 Concerto pour violon et orchestre en ré majeur, op.35 (1878)
 Concerto pour piano et orchestre no 1, en si bémol mineur, op.23 (1874-75)
 L'Année 1812 - Ouverture solennelle, op.49 (1880)

Dans cet environnement et avec entre les mains des choses comme la Marche slave et l'Ouverture 1812, il est étonnant que Dutoit et l'OSM soient parvenus à donner une exécution aussi acceptable.

Étonnant aussi que Ida Haendel ait joué comme elle l'a fait. Elle a connu quelques moments difficiles (grincements, passages joués faux), mais l'ensemble de sa prestation fut celle d'une grande violoniste, de «quelqu'un qui joue avec âme», comme on disait autrefois. Elle avait même préparé un rappel: une Danse russe, ex-

traite du Lac des cygnes (également de Tchaïkovsky), qu'on n'entend que lorsque la partition est donnée dans son absolue intégralité (donc que l'on n'entend jamais). Son exécution de ce morceau ne laissait aucun doute sur la virtuosité dont elle est encore capable.

Chez l'autre soliste: beaucoup de fausses notes, très peu d'idées.

Il n'y avait pas de canon dans 1812, seulement la grosse caisse, et à ce moment-là le tonnerre s'était tu. Mais le public a applaudi avec le plus grand enthousiasme.

Un tirage au sort a permis à deux spectateurs de s'asseoir dans l'orchestre pendant 1812. Leurs noms: Nathalie Turgeon (qui a pris place parmi les bois) et Paul Lafond (parmi les cuivres).

Si ce concert méritait le nom d'«extraordinaire», comment donc qualifier l'audition, au même endroit, il y a quelques années, de la Symphonie des Mille?



PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

Ida Haendel jouant le Concerto pour violon de Tchaïkovsky, hier soir au Forum, avec l'OSM et Charles Dutoit (à gauche).

Le rock: dépendance...

Reuter
MOSCOU

pas sa dose, affirme un psychologue soviétique.

G. A. Aminev, de l'Université de Bachkirie, dans la région de la Volga, affirme: « Si vous les empêchez complètement pendant une semaine d'écouter cette musique, ils se sentent mal, leur irritabilité s'élève, leurs mains commencent à trembler, et leur pouls devient instable ».

■ N'empêchez jamais un amateur de rock d'écouter sa musique, ses mains commencent à trembler et son pouls aura des sautes d'humour, comme un drogué qui n'a

VENTE 3^e ANNIVERSAIRE

À CHAQUE ACHAT D'UNE VOITURE ON OFFRE 3 CHOIX DE CADEAUX

- BICYCLETTE 12 VITESSES
- BICYCLETTE BMX
- REPAS D'UNE VALEUR DE \$100 AU RESTAURANT CLAUDE ST-JEAN

Cette semaine seulement du 8 au 12 juin 1987

Financement **3.9%** sur certains modèles

OU

\$750 remise de G.M.

Champlain

Pontiac, Buick, Cadillac Inc.

1000, boul. Île-des-Soeurs 769-5353

L'ÉQUIPE du Service



Vente • Service carrosserie • Pièces



Ministère de l'Éducation
 Sean Conway, ministre
 Bernard J. Shapiro, sous-ministre

CORRECTION-RÉVISION LECTURE D'ÉPREUVES À LA PIGE

Le ministère de l'Éducation de l'Ontario est à la recherche de correcteurs-réviseurs et de lecteurs d'épreuves à la pige qui seront chargés de revoir et de corriger différentes publications de langue française du ministère. Les correcteurs-réviseurs s'attacheront particulièrement à la qualité du manuscrit sur le plan du vocabulaire, de la grammaire, du style, de la cohérence, etc. Les lecteurs d'épreuves s'attacheront plus particulièrement à l'orthographe, à la grammaire et à la présentation.

Exigences: diplôme universitaire en littérature ou linguistique française ou en traduction; plusieurs années d'expérience en rédaction, en révision, en correction ou en traduction. Une connaissance pratique du monde de l'édition est essentielle.

Toutes les demandes reçues avant le 30 juin 1987 seront étudiées et les candidats retenus seront invités à présenter une soumission en juillet 1987. Tous les finalistes devront passer un examen avant que la liste des fournisseurs soit établie.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae et, si possible, des échantillons de leur travail au:

Correcteur-réviseur en chef
 Ministère de l'Éducation
 Direction des communications
 Édifice Mowat, 14^e étage
 Queen's Park
 Toronto (Ontario)
 M7A 1L2

Politique canadienne de défense

- **Souveraineté**
- **Sécurité**
- **Maintien de la paix**
- **Engagements envers l'Europe**
- **Réserve**

La nouvelle politique canadienne de défense confiée à nos Forces canadiennes un mandat moderne et réaliste.

On peut maintenant se procurer dans les librairies du gouvernement du Canada le Livre blanc de la Défense nationale. On pourra aussi obtenir sans frais une brochure renfermant les points saillants du Livre blanc en s'adressant à une base ou un centre de recrutement des Forces canadiennes.

Monsieur Bourassa...

accepteriez-vous de vous faire opérer par un médecin qui n'a pas dormi depuis 32 heures ?

**Un père ou une mère responsables
peuvent-ils confier la vie de leur enfant à un tel médecin?**

Actuellement, dans 41 centres hospitaliers universitaires du Québec, les médecins résidents et internes travaillent de 24 à 32 heures de suite sans dormir ni même se reposer.



**Après 24 heures de travail
ininterrompu, ces instruments
sont-ils bien à leur place
entre leurs mains?**

C'est une véritable médecine de guerre dangereuse pour la population et qui décourage les médecins.

Aussi, à compter de maintenant, dans le plein respect des services essentiels, les médecins résidents et internes du Québec accentueront les moyens de pression pour amener les législateurs à corriger une situation extrêmement menaçante pour la clientèle des hôpitaux.

Ce n'est pas une question d'argent!

Pour des raisons de sécurité et de bon sens, la Fédération des médecins résidents et internes du Québec réclame:

- 1) L'extension de l'arbitrage obligatoire à l'ensemble des discussions entre les parties, de façon à ce que les suggestions de la Fédération concernant la limitation des heures de travail consécutives puissent être entendues par un arbitre qui ne ferme pas les yeux devant les faits et devant les risques encourus par la clientèle des hôpitaux.
- 2) Le respect de l'article 12 de l'entente collective qui définit les horaires de garde et l'instauration d'une pénalité monétaire pour le non-respect de cet article.

FMRIQ

Fédération des médecins résidents et internes du Québec

***On ne veut pas
être des médecins dangereux!***

Humour et musique dans dix quartiers

DANIELLE BONNEAU

L'humour et la musique seront à l'honneur dans dix quartiers de Montréal et des environs, cet été, dans le cadre de la Fête O'Keefe.

Du 17 juin au 22 août, de jeunes artistes professionnels qui commencent à faire leurs preuves dans les domaines de l'humour, de la chanson populaire, de la musique rock et des harmonies (corps de tambours et clairons) visiteront Laval, Montréal, Brossard, Saint-Léonard et Pierrefonds, du mercredi au samedi. Chaque soirée aura son thème.

Les mercredis, par exemple, seront réservés à l'humour. On pourra alors voir à l'oeuvre le comédien et animateur Luc Senay, le spécialiste du monologue Jean-Marc Roy, les Soeurs Chrysler et leur «humour conjugal rural de Montréal», et les Bananes, qui reproduisent des sons imagés. Ils seront précédés sur scène par l'ensemble de cuivre Les Rytimiks de Montréal.

Les jeudis, l'Harmonie Laval, mini-orchestre de 35 musiciens, interpréteront des airs d'hier et d'aujourd'hui. Les vendredis, par ailleurs, seront consacrés au rock. Ce sont les finalistes du concours

Rock Envol, Les Nerfs et Sabotage Bureau qui se produiront sur scène.

Les samedis, finalement, ce sera au tour de l'auteur-compositeur-interprète Sylvie Paquette; du comédien devenu chanteur Michel Robert; de la chanteuse, danseuse et comédienne Nathalie Catudal et de l'auteur-compositeur-interprète Luc De La Rochelle, de conquérir le public.

Les soirées, qui se dérouleront de 18 h à 23 h, seront toutes animées par la choriste Joë Ilharé-guy.

Elles auront lieu beau temps, mauvais temps, au parc Marc-Aurèle Fortin, à Laval (du 17 au 20 juin), au pavillon d'éducation communautaire, situé à l'angle du boulevard Pie-IX et Lafontaine (du 24 au 27 juin), à la Polyvalente Saint-Henri (du 1er au 4 juillet), à l'Aréna Michel-Normandin, à Brossard (du 8 au 11 juillet), au Centre Immaculée-Conception (du 15 au 18 juillet), à la polyvalente Edouard Montpetit (du 22 au 25 juillet), au parc Delorme, à Saint-Léonard (du 29 juillet au 1er août), à la polyvalente de Pierrefonds (du 5 au 8 août), à l'école Nesbitt (du 12 au 15 août), et à la polyvalente Pierre-Dupuis (du 19 au 22 août).



Louise Cousineau

Le retour de Michel Jasmin, comme dans son bon temps du 10

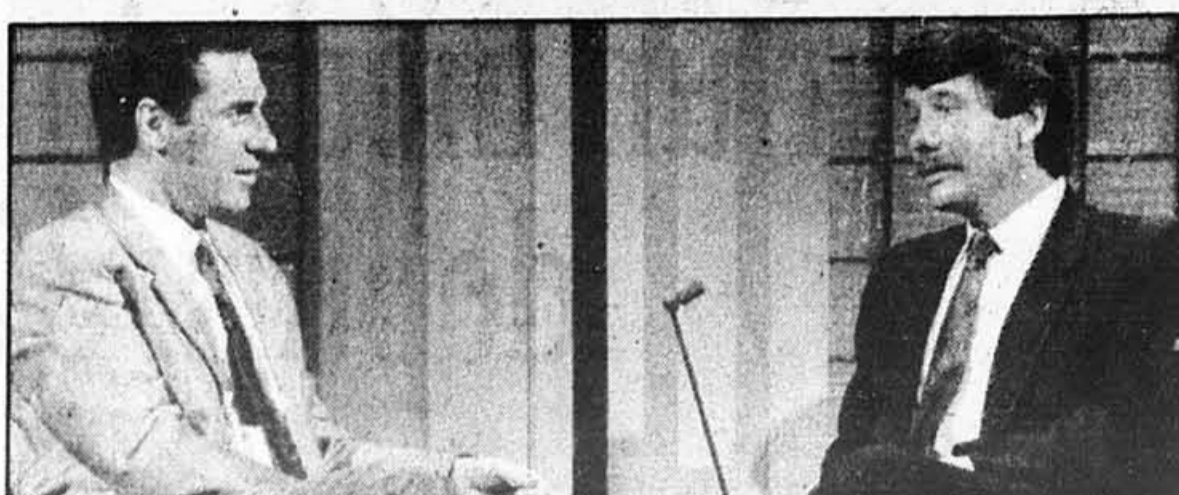
Michel Jasmin a réintégré Montréal et la formule qui lui convient le mieux hier soir: le talk show. Ces conversations où il se dit rarement des trucs transcendants, mais qui sont agréables à l'oreille. À sa grande époque au canal 10, Michel Jasmin avait réussi un tour de force: attirer 2,4 millions de téléspectateurs au réseau TVA dans le premier talk show diffusé en heure de grande écoute.

Depuis son départ du 10, M. Jasmin a connu des revers: son émission de variétés à Radio-Québec, qu'il produisait lui-même, fut un échec. Il arrive de Télé 4 à Québec où son émission d'après-midi est loin de l'avoir satisfait. Hier, après l'enregistrement de sa première émission, il disait: «J'étais tanné d'être à l'écran. Je suis content de faire de la télévision».

Mais attention: il s'arrange pour répéter partout que s'il n'a pas aimé son employeur à Québec, il a aimé Québec quand même.

Le voilà donc à Quatre Saisons, enchanté d'apprendre que son ancien employeur, le 10, a déplacé L'Étshow, prévu d'abord à 19 h, à 18 h 30 pour contrer Jasmin centre-ville. «Ça me fait une fleur!», a-t-il dit hier lors de sa conférence de presse.

Cette première émission s'est bien déroulée. À part l'ex-lutteur Maurice Mad Dog Vachon, dont le rôle et le talent semblent encore indéterminés, on a retrouvé les habitudes de Michel Jasmin: vouvoyer les invités, même si ceux-ci le tutoient (ce fut le cas de Michel Louvain), annoncer une entrevue en décrivant d'abord les caractéristiques du personnage avant de le nommer (un genre de devinette toujours affectueuse par l'animateur), et surtout laisser la place aux invités. La grande qualité de Michel Jasmin dans la formule talk show, c'est qu'il s'efface assez devant ses invités, ce que Chantal Jolis ne



Même si Michel Jasmin était tout miel, le maire Jean Doré n'en était pas moins sur les charbons ardents...

réussissait pas toujours à faire. Et qu'il n'a pas de tics agaçants comme Jean-Pierre Coallier.

Il ne pose pas de questions méchantes, il n'essaie pas de passer pour plus brillant qu'il l'est, il est chaleureux en gardant toujours une certaine distance (le vouvoiement) et ses interviews se déroulent sans tracas, parce qu'il est concentré et qu'il a du métier. Il va peut-être entamer les auditoires de L'Étshow, dont l'animateur Claude Mailhot n'irradie pas autant de sympathie.

Reste maintenant à découvrir si le public sera content de retrouver son Michel Jasmin d'avant, ou si la mode est passée. Une chose est certaine: il veut une reconquête complète.

Je n'ai pas vraiment vu l'émission, puisque j'étais en studio hier midi pour l'enregistrement, et qu'en studio, on voit des choses qui ne sont pas cadrées par l'écran de télé. J'ai constaté par exemple que pendant la performance d'André-Philippe Gagnon, de Michel Louvain ou de Marie Carmen, Jasmin était totalement concentré sur les numéros. Ce n'est que durant les pauses commerciales qu'on refait son maquillage. La

cloche de l'ascenseur est stridente en studio: on croit chaque fois qu'il s'agit d'un micro en panne.

Louvain au 10 cet automne

Le plus fascinant, c'est qu'à Quatre Saisons, on parle des autres télévisions, alors que la réciproque ne se produit jamais. Hier, au cours de son interview de Michel Louvain, M. Jasmin l'a fait parler de la nouvelle émission de 17 h animée par Yves Corbeil en septembre que M. Louvain coanimera. Émission qui remplacera celle de Pierre Marcotte, passé à Quatre Saisons comme chacun sait. Michel Louvain, à 50 ans, paraît avoir 30 ans, même de près. Hier, j'ai constaté que durant sa chanson, les dames de l'auditoire avaient pour lui des sourires fondants et totalement désarmés.

Ses autres invités hier furent le maire Jean Doré, qui arrivait de la grande randonnée à bicyclette autour de Montréal et qui a avoué qu'il avait les fesses quelque peu endolories. Pierre Labelle, en cycliste démonté nommé Pat de Sofa, a fait un monologue sur les périls du vélo, dans lequel Jasmin a servi

de faire-valoir. André-Philippe Gagnon, via le gros Vermette, a fait plusieurs imitations et l'animateur, le voyant suer après, a regretté de ne pas avoir apporté de mouchoir comme la dernière fois.

Il est habillé à la mode mais sans excès, porte un soulier de course ultra-blanc au pied gauche, pour appareiller le moule de plastique qu'il porte à la jambe droite depuis que son chien l'a fait tomber l'hiver dernier. Un genre de bottine de ski jusqu'au genou qui ne doit pas être confortable plus qu'il faut. Ce genre de handicap semble plus fouetter l'animateur que le ralentir.

Céline Dion était au programme: elle devait téléphoner. Elle n'y était pas, en panne quelque part en France à cause des grèves de zèle des compagnies aériennes là-bas. Dommage qu'elle n'ait pas été là en personne: pour l'avoir vu faire son numéro à l'ouverture de L'Étshow, et durant la dernière semaine de Chantal Jolis, je peux vous dire qu'elle est une invitée idéale. Un personnage qui se renouvelle à chaque entrevue. Mais on en reparlera.

LE BOX-OFFICE DE LA SEMAINE

Ces chiffres ont été fournis à La Presse par les Cinémas Unis et la chaîne Cineplex Odéon. Nous les reproduisons tels quels, sans vérification possible. Ils représentent le box-office du week-end dernier (5, 6 et 7 juin 1987) pour Montréal et la banlieue.

TITRES	LA SEMAINE DERNIÈRE	RECETTES	NOMBRE DE SALLES	NOMBRE DE SEMAINES
1 - Beverly Hills Cop II	1	\$109 692	15	3
2 - The Untouchables	-	91 616	4	1
3 - Secret of My Success (1)	3	54 701	10	9
4 - Harry & the Hendersons (2)	-	24 934	9	1
5 - Police Academy IV	2	15 863	5	4
6 - The Gate/La fissure (3)	4	12 475	6	4
7 - Mannequin (4)	5	11 638	4	4
8 - Evil Dead II	6	8 537	2	3
9 - Creepshow II	8	8 057	3	2
10 - Lethal Weapon	-	4 231	1	13

(1) Les recettes ont été de \$33 925 pour la version française, et de \$20 776 pour la version anglaise.
 (2) Les recettes ont été de \$13 928 pour la version française, et de \$11 006 pour la version anglaise.
 (3) Les recettes ont été de \$9 559 pour la version française, et de \$2 916 pour la version anglaise.
 (4) Les recettes ont été de \$9 653 pour la version française, et de \$1 985 pour la version anglaise.
 Serge Dussault est en vacances. Sa chronique sera de retour le 16 juin.

Musique

Trois Canadiens en finale au Concours de violon



CLAUDE GINGRAS

On connaît maintenant les noms des neuf participants au Concours international de violon de Montréal retenus pour l'épreuve finale, avec orchestre, qui se déroulera samedi, dimanche et lundi prochains, 20 h précises, salle Maisonneuve de la Place des Arts.

Le Réseau français de Radio-Canada diffusera cette troisième et dernière épreuve en direct et intégralement, comme il l'a fait pour la demi-finale et comme il le fera pour le concert des premiers lauréats, le mercredi 17 juin.

Le nombre exact des lauréats participant à ce concert ne peut être fixé d'avance, à cause notamment du minutage des concerts choisis en finale (et qu'ils reprennent au concert des lauréats).

De nouveau, l'Orchestre Symphonique de Montréal accompagnera l'épreuve finale ainsi que le concert des lauréats. Le chef invité: Franz-Paul Decker, qui a dirigé au Concours à quelques reprises.

Le nombre des pays représentés est passé de sept qu'il était en demi-finale à cinq pour la finale. Si les concurrents d'origine orientale forment encore, comme au tout début, presque la moitié de la participation (quatre finalistes sur neuf), la présence canadienne domine la finale comme cela ne s'est jamais vu encore en violon au Concours de Montréal. Trois des finalistes sont, en effet, du Canada; deux sont effectivement du Québec. Dans le passé, seule la compétition de chant conduisit un tel nombre de concurrents canadiens jusqu'en finale.

Mais jamais, depuis le lancement du Concours, en 1965, c'est-à-dire en dix-huit compétitions (de violon, de chant et de piano), le Canada n'y a décroché de premier prix. Cette année, le Canada a trois fois cette chance.

Le sort de ce pays — en ce qui concerne le Concours international de musique de Montréal tout au moins — repose donc

entre les mains de Martin Chalifour, Scott St. John et Elaine Marcil (pour les nommer dans l'ordre, établi par tirage au sort, où on les entendra).

Martin Chalifour est actuellement violon-solo associé à l'Orchestre Symphonique d'Atlanta. Scott St. John remporta l'un des premiers prix du Concours OSM l'automne dernier. Mais l'«héroïne», en ce moment, c'est Elaine Marcil, qui avait été éliminée au premier tour lors de la précédente compétition de violon, en 1983.

L'épreuve finale réunira également deux concurrents des États-Unis, deux de la République populaire de Chine, un du Japon et un d'URSS (d'ailleurs l'unique concurrent soviétique de toute la compétition). L'élimination en deuxième épreuve de l'unique demi-finaliste de la France et de l'unique demi-finaliste d'Israël a fait passer le nombre des pays de sept à cinq.

L'ordre de chaque finaliste au palmarès dépend, comme toujours, des points qu'il aura accumulés en deuxième épreuve et en épreuve finale (les points attribués en première épreuve ne servent qu'à déterminer quels concurrents vont en deuxième épreuve).

Je rappelle que la brochure du Concours fut imprimée au moment où la participation devait être de 46 concurrents, de 15 pays. À la suite d'annulations, ce nombre est passé à 36, puis à 35, enfin à 33, de 11 pays. Ainsi, des deux concurrents d'URSS annoncés, un seul est venu.

Trois soirs de finale
 Le hasard, qui a déterminé l'ordre dans lequel les concurrents se font entendre (ordre qui demeure le même pour les trois épreuves), fait qu'on entendra un concurrent du Canada chaque soir, qu'on entendra trois fois le Concerto de Sibelius, et que les trois fois il sera joué par des femmes. C'est d'ailleurs le Sibelius qui sera joué le plus souvent. On entendra le Tchaïkovsky deux fois et, une fois chacun, le Mendelssohn, le deuxième Concerto de Tchaïkovsky, le Stravinsky et la Symphonie espagnole (pour violon et orchestre) de Lalo.

En plus du concerto qu'il a choisi, chaque finaliste exécutera Fantasy for Violin and Orchestra, du compositeur toron-



Pour la première fois en sept compétitions de violon au Concours international de Montréal, on compte trois finalistes du Canada: Scott St. John, Elaine Marcil et Martin Chalifour.

tois Srul Irving Glick. Chaque compétition comporte, on le sait, l'exécution par les finalistes d'une oeuvre canadienne écrite expressément pour l'occasion. (Pour le Concours de Montréal, M. Glick aurait pu choisir un titre français. Passons.)

Voici donc le programme de cette épreuve finale.

SAMEDI

Martin Chalifour, 25 ans (Canada): Stravinsky
 Nobu Wakabayashi, 29 ans (Japon): Sibelius
 Ming Qi, 19 ans (République populaire de Chine): Sibelius

DIMANCHE

Scott St. John, 17 ans (Canada): Lalo
 Dmitri Berlinski, 18 ans (URSS): Tchaïkovsky
 Catherine Cho, 17 ans (États-Unis): Sibelius

LUNDI

Alexander Simionescu, 24 ans (États-Unis): Mendelssohn
 Elaine Marcil, 23 ans (Canada): Prokofiev no 2
 Yi-Wen Jiang, 25 ans (République populaire de Chine): Tchaïkovsky.

Rappelons la composition du jury. Par ordre alphabétique:



LES RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE D'OPÉRA

Voici les réponses à notre dernier questionnaire d'opéra, consacré à Tosca, de Puccini.

- 1 — La pièce française dont Puccini s'est inspiré est *La Tosca*, de Victorien Sardou. (Note: Puccini a intitulé son opéra *Tosca*, et non *La Tosca*.)
- 2 — Les trois actes se déroulent à Rome.
- 3 — Floria Tosca, l'héroïne, est une cantatrice célèbre.
- 4 — Les derniers mots que dit Tosca après avoir tué Scarpia sont: «E avanti a lui tremava tutta Roma!» («Et devant lui tout Rome tremblait!»).
- 5 — Nicole Lorange chantait le rôle-titre lorsque *Tosca* fut donnée la première fois à l'Opéra de Montréal, en octobre 1980.

Les cinq gagnants: Lise Bergeron, de Longueuil, Denis Corbell, de Laval, Diane Lemaire, de Montréal, Juliette Mireault, de Montréal, et Suzanne Selter, de LaSalle.

La Presse a reçu 250 réponses à ce questionnaire.

Rafael Druian, Raymond Gallois Montbrun, Szymon Goldberg, Valery Klimov, Ke-Oiang Li, Bretislav Novotny et Richard Roberts. Tous sont des violonistes de carrière, quelques-uns également professeurs.

Mes archives m'ont révélé que Valery Klimov joua le Concerto de Tchaïkovsky à Montréal en 1960 avec l'Orchestre d'État d'URSS dirigé par Konstantin

Ivanov. Sa fille, Tatiana Klimova, participait au Concours international de piano de Montréal en 1984. M. Gallois Montbrun fut pendant 22 ans directeur du Conservatoire de Paris. M. Li enseigne le violon depuis 30 ans au Conservatoire de Shanghai. M. Goldberg a fait nombre d'enregistrements avec la pianiste Lilli Kraus (décédée récemment). Il enseigne à Juil-

liard et à Curtis. Il compte un ancien élève parmi les finalistes, Alexander Simionescu, mais, suivant le règlement du Concours, il n'a pu participer au vote concernant ce concurrent. M. Novotny est le premier-violon du Quatuor à cordes de Prague. M. Druian fut violon-solo de l'Orchestre Philharmonique de New York. M. Roberts occupe un poste identique à l'OSM.

Rappelons enfin que les trois premiers prix ont été augmentés: de \$10 000 à \$15 000, de \$5 000 à \$7 500 et de \$2 500 à \$3 000, respectivement. Le quatrième prix reste de \$1 500, le cinquième, de \$1 000 et les quatre autres, de \$500.

VENDREDI: L'ORCHESTRE DU CONSERVATOIRE

L'Orchestre du Conservatoire de Musique du Québec, formé de quelque 90 élèves des différentes institutions du réseau de conservatoires de la province, effectue cette semaine une tournée de concerts, sous la direction de Raffi Armenian. Il se produira à Montréal vendredi, 20 h, à l'église Saint-Jean-Baptiste. Programme: ouverture *Le Carnaval romain* (Berlioz), *Mouvement symphonique no 2* (Roger Matton), *Les Préludes* (Liszt), ouverture-fantaisie *Roméo et Juliette* (Tchaïkovsky) et *La Valse* (Ravel). Entrée libre, radiodiffusion en direct à Radio-Canada.

CLAUDE-ROBIN PELLETIER DANS TROIS PAYS

En quatre mois, le ténor Claude-Robin Pelletier aura chanté dans trois pays le rôle de Don José dans *La Tragédie de Carmen*, version «moderne» de l'opéra de Bizet du compositeur Marius Constant, mise en scène de Sir Peter Brook. En mars et avril, il le chantait au Japon. Christine Lemelin y était Carmen dans quelques représentations. Actuellement, M. Pelletier chante le rôle en Israël et, à la fin du mois, il l'interprétera en Grèce, à Athènes.

ANGÈLE DUBEAU ET L'ORCHESTRE MCGILL EN ORIENT

L'Orchestre de chambre McGill, dirigé par Alexander Brott, donnera 15 concerts en Orient, dont dix au Japon, du 17 juin au 10 juillet. La soliste de la tournée sera Angèle Dubeau, violoniste, dans *Le Quattro Stagioni*, de Vivaldi.

By-Us n'a pas lésiné sur les effets lumineux

DANIELLE BONNEAU

Le duo By-Us, qui se produisait pour la première fois à l'extérieur du circuit étudiant, hier soir, a plu aux 300 spectateurs qui sont venus les applaudir au Spectrum.

Le claviériste Guy Desjardins et la choriste Louise Paradis, qui co-écrivent leurs chansons (lui compose la musique et elle rédige les textes en anglais), n'ont pas lésiné sur les effets lumineux et sono-

res. Fréquemment enveloppés d'un nuage de fumée, ils ont su créer différentes impressions, au gré de la musique et des éclairages. Ces derniers étaient souvent très réussis.

Louise Paradis portait un tailleur ajusté très élégant et avait les cheveux nattés en chignon, ce qui lui donnait un petit air sévère. Dès ses premières chansons, *Brite Nite* et *Black Panther*, qui étaient plutôt agressives, elle a donné le ton à la soirée. Disons que les sourires furent rares.

Elle a toutefois interprété avec beaucoup d'émotions les chansons plus douces *Gentle* et *Never Again*.

Tout au long du spectacle, elle a démontré qu'elle possède une très belle voix. Elle était accompagnée de deux chanteuses, Frédérique Bédard et Lina Boudreau, qui ont elles aussi des voix riches. Elles ont ajouté de la chaleur au spectacle.

Guy Desjardins, qui jouait de

plusieurs instruments à clavier, s'est donné beaucoup de mal pour enregistrer préalablement de la musique d'accompagnement sur ordinateur. Mais cela faussait un peu les règles du jeu.

On questionnait ce qui était *live* et ce qui était pré-enregistré... et cela semblait réduire la participation du guitariste Joe Jammer et du percussionniste Daniel Jobin. Ce dernier en particulier paraissait avoir un rôle très limité.



Guy Desjardins et Louise Paradis, les duettistes de By-Us

Les enfants terribles hollandais de retour à Montréal

DE MEXICAANSE HOND

présente **The Innocents**

Théâtre musical d'avant-garde avec six peintre-acteurs-musiciens-chanteurs rock
(en anglais) 9, 10, 11, 12 juin, 20h
12\$, 15\$, 18,50\$

Reservations téléphoniques: 514 842 2112. Frais de service. Redevance de 1\$ sur tout billet de plus de 7\$.

HOLLAND = CANADA
PREMIÈRE DE SOIR
Théâtre Port-Royal Place des Arts

CINÉPLEX ODEON
MARDI 9 JUIN
\$3.00

AL JOURD'HUI ET TOUS LES MARDIS AUX CINÉMAS CINEPLEX ODEON
TOUS LES FILMS • TOUS LES CINÉMAS

BERRI (14 ans) 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20
HARRY ET LES HENDERSONS (G) 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20
LA STORIA (G) 2:00 - 9:30 - 8:30
LA FISSURE (14 ans) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
POLICE ACADEMY #4 (G) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (G) 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15
BONAVENTURE Place Bonaventure 861-2725
THE GATE (14 ans) 7:15 - 9:15
GARDENS OF STONE (G) 7:10 - 9:20
BROSSARD Mail Champlain 465-5906
ISHAR (G) 7:00 - 9:15
LA FISSURE (14 ans) 7:25 - 9:10
HARRY ET LES HENDERSONS (G) 7:05 - 9:30
CARREFOUR LAVAL 2330, Av. des Laurentides 688-3444
ISHAR (G) 7:20 - 9:35
CREEPSHOW #2 (14 ans) 7:15 - 9:20
L'ARME FATALE (18 ans) 7:05 - 9:30
FRANKENSTEIN 2000 (14 ans) 7:10 - 9:15
LA FISSURE (14 ans) 7:00 - 9:05
HARRY ET LES HENDERSONS (G) 7:00 - 9:15
COMPLEXE DESJARDINS 1288-3141
LE MAL D'AIMER (14 ans) 3:00 - 7:00
L'ÉTAT DE GRÂCE (G) 1:00 - 5:05 - 9:00
SECRET DE MON SUCCÈS (G) Dolby Stereo 12:45 - 2:55 - 5:10 - 7:20 - 9:35
ANGEL HEART (français) (14 ans) Dolby Stereo 12:40 - 2:50 - 5:00 - 7:10 - 9:25
PLATOON (14 ans) 12:20 - 2:40 - 5:00 - 7:20 - 9:40
CRÉMAZIE St-Denis & Crémazie 388-4210
SECRET DE MON SUCCÈS (G) Dolby Stereo 7:15 - 9:20
LE DAUPHIN Beaubien près d'Iberville 721-0000
RADIO DAYS (G) (français) 7:15 - 9:15
QUE LA FÊTE COMMENCE (14 ans) 7:10 - 9:30
2001 Université Coin de Maisonneuve 549-4518
PLATOON (14 ans) 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:15
PRICK UP YOUR EARS (14 ans) 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:25
THE NAME OF THE ROSE (14 ans) 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:25
HANNAH AND HER SISTERS (G) 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:20 - 9:30
WAITING FOR THE MOON (G) 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05
GOTHIC (18 ans) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
ROOM WITH A VIEW (G) 2:00 - 4:20 - 7:00 - 9:20
RADIO DAYS (G) 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15
TWIST AND SHOUT (14 ans) 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10 (Danais s.l. anglais)
JEAN-TALON 2 rues à l'est de St-Denis 725-7000
HARRY ET LES HENDERSONS (G) 7:00 - 9:15

LE FAUBOURG 1616, St-Catherine O 932-2124
HARRY AND THE HENDERSONS (G) 12:10 - 2:25 - 4:40 - 7:00 - 9:20
HARRY AND THE HENDERSONS (G) 1:00 - 3:15 - 5:30 - 7:50 - 10:10
SECRET OF MY SUCCESS (G) Dolby Stereo 12:35 - 2:50 - 5:10 - 7:30 - 9:45
ANGEL HEART (14 ans) Dolby Stereo 12:45 - 3:00 - 5:15 - 7:35 - 9:50
LONGUEUIL Place Longueuil 679-7451
SECRET DE MON SUCCÈS (G) 7:00 - 9:15
POLICE ACADEMY #4 (G) 7:30 - 9:30
ODEON-LAVAL Centre 2000, Boul. St-Martin 687-5207
SECRET DE MON SUCCÈS (G) 7:20 - 9:25
POLICE ACADEMY #4 (G) 7:00 - 9:05
PARIS 805, St-Catherine O 875-1882
CREEPSHOW #2 (14 ans) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:15 - 9:15
PLACE DU CANADA Via Château Champlain 861-4505
ISHAR (G) 7:15 - 9:20
PLAZA ALEXIS NIHON Nouveau du Metro Ahter 935-4246
PLATOON (14 ans) Dolby Stereo 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:30
THE GATE (14 ans) 7:20 - 9:20
A CHIPMUNK ADVENTURE (G) 1:00 - 2:20 - 4:00 - 5:40
HOLLYWOOD SHUFFLE (G) 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10
ST-DENIS 1590, rue St-Denis 645-3222
FRANKENSTEIN 2000 (14 ans) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
L'ARME FATALE (18 ans) 12:30 - 2:40 - 4:50 - 7:10 - 9:20
SQUARE DÉCARIE Décarie sud de Jean Talon 341-3150
HARRY AND THE HENDERSONS (G) 7:00 - 9:15
SECRET OF MY SUCCESS (G) Dolby Stereo 7:20 - 9:40
ASTRE St-Léonard, 9480 Lacordaire 327-5001
HARRY AND THE HENDERSONS (G) 7:15 - 9:15
CREEPSHOW #2 (14 ans) 7:15 - 9:20
SECRET OF MY SUCCESS (G) Dolby Stereo 7:15 - 9:20
BRAS DE FER (G) 7:15 - 9:00
MONTRÉAL 1584, Mt-Royal & Papineau 521-7870
MISSION (G) 12:10 - 2:25 - 4:40 - 7:00 - 9:20
CHAMBRE AVEC VUE (G) 12:30 - 2:40 - 4:50 - 7:00 - 9:10
OMEGA Centre Maxi 2675 ch. Chambly long 647-1122
PLATOON (14 ans) 7:15 - 9:30
PARADIS 8715, Hochelaga 354-3110
SECRET DE MON SUCCÈS (G) Dolby Stereo 7:20 - 9:30
HARRY ET LES HENDERSONS (G) 7:15 - 9:15
LA FISSURE (14 ans) 7:20 - 9:20

Notre guide horaires, facile et pratique. Consultez-le.

CINÉ-PARCS

CINÉ-PARC ODEON (suite St-Benoît) 98 655-0692
SECRET DE MON SUCCÈS (G) 2ème film: LES AILES DE LA JUSTICE
POLICE ACADEMY #4 (14 ans) 2ème film: COBRA
CINÉ-PARC LAVAL Auto des Laurentides (suite 14) 622-5555
POLICE ACADEMY #4 (14 ans) 2ème film: MADMAX
CROCODILE DUNDEE (14 ans) 2ème film: LE CONTRAT
LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (14 ans) 2ème film: L'AMIE MORTELLE
LE SECRET DE MON SUCCÈS (G) 2ème film: LES AILES DE LA JUSTICE
FRANKENSTEIN 2000 (14 ans) 2ème film: L'ENFONCEUR
POLICE ACADEMY #4 (14 ans) 2ème film: COBRA
CINÉ-PARC CHATEAUGUAY 691-1310 6 km du pont Mercier vers Châteauguay
LE SECRET DE MON SUCCÈS (G) 2ème film: LES AILES DE LA JUSTICE
FRANKENSTEIN 2000 (14 ans) 2ème film: L'ENFONCEUR
POLICE ACADEMY #4 (14 ans) 2ème film: COBRA
CINÉ-PARC VAUDREUIL (suite 3) 455-5154
MANNEQUIN (G) 2ème film: JUMPING JACK FLASH
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE Route 15 (suite 21) 472-6600 879-1707
FRANKENSTEIN 2000 (14 ans) 2ème film: L'ENFONCEUR
LA FISSURE (14 ans) 2ème film: MES DEUX HOMMES
PLATOON (14 ans) 2ème film: RETOUR DES MORTS VIVANTS
BRAS DE FER (14 ans) 2ème film: MADMAX
SECRET DE MON SUCCÈS (G) 2ème film: ALLNIGHTER
CINÉ-PARC ST-HILAIRE Route 20 (suite 115) 467-0402
FRANKENSTEIN 2000 (14 ans) 2ème film: L'ENFONCEUR
MANNEQUIN (G) 2ème film: JUMPING JACK FLASH

RADIO DAYS LE DAUPHIN
VERSION FRANÇAISE

Hollywood SHUFFLE
PLAZA ALEXIS-NIHON

ishtar PLACE DU CANADA, BROSSARD, CARREFOUR LAVAL

EN VERSION FRANÇAISE HARRY et les HENDERSONS

BERRI, JEAN-TALON, BROSSARD, CARREFOUR LAVAL ET PARADIS

LES ANNONCES CLASSÉES

POUR VENDRE VITE, VITE, VITE IL ME FAUT LA PRESSE!

La Presse

285-7111

CONCERTS COORS & *Chom 97.7 fm* PRÉSENTENT

REPRÉSENTATION SUPPLÉMENTAIRE

Peter Gabriel

EN VENTE AUJOURD'HUI À 10H

EN CONCERT avec Youssou du Sénégal, Afrique

LUNDI, 13 JUILLET 20H FORUM DE MONTRÉAL

Billets 23.50\$ en vente aux guichets du Forum et à tous les comptoirs Ticketron (+ frais de service)

CONCERTS COORS PRESENTS DKO

Venez vivre la musique.

Canadien présente **CIRQUE DU SOLEIL**

TOURNEE QUEBEC/CALIFORNIE

CE SOIR 19 h 30

VIEUX-PORT DE MONTRÉAL JUSQU'AU 20 JUIN

SPECTACLE ENTièrement RENOUVELÉ

Un nouveau spectacle, peut-être le meilleur jamais présenté par le Cirque du Soleil... LE DEVOIR C'est tout simplement génial... JOURNAL DE MONTRÉAL Fantastique et féérique... LA PRESSE

Billets en vente maintenant aux comptoirs TICKETRON et Le jour du spectacle billets en vente au chapiteau du Cirque du Soleil 645-1103

Sièges réservés

- Prix spéciaux pour les enfants de 12 ans et moins.
- Habas pour les groupes de 25 personnes et plus.
- 10% de rabais à l'âge d'or et aux étudiants munis d'une carte d'identité.

La production du Club des Labors dans les

UltraStar La Presse CKAC 73 Agrinove MERCI I+I Bonjour!

VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

CHOIX D'ÉMISSIONS
par Louise Cousineau

18:30 — Michel Jasmin centre-ville
Parmi les invités: Marjo, Louise Deschâtelets et Réjean Tremblay.

20:00 — L'Étêshow
Une émission spéciale, à une heure inhabituelle, dont le sujet sera le tournage de la mini-série *Formule 1*.

21:00 — «La femme de l'aviateur»
Pour ceux qui n'ont pas peur d'Eric Rohmer, dont les films parlent beaucoup, certains bien (*Ma nuit chez Maude*), d'autres plutôt mal (*Pauline à la plage*).

21:00 — Frontline
Death of a porn queen: un reportage sur une jolie fille du Minnesota qui est allée faire carrière à Hollywood, a échoué dans les films pornos, et a fini par se suicider.

Michel Jasmin

	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30
2	Montréal ce soir (18h)	Puzzle	Ultraquiz lance compte	Samedi de rire		Dallas		Le Téléjournal	Le Point (22h26)
3	The News (18h)	CBS News	Hollywood Squares	The Wizard		NBA Finals: les Lakers de Los Angeles vs les Celtics de Boston.			
5	NBC Nightly News	Wheel of Fortune	M.A.S.H.	Billy Graham		Mov: "Deception" (2e de 2).			
6	Newswatch (18h)	The Facts of Life	Danger Bay	Lawyers		At the Wheel: After the Crash (1ère de 4).	The National	The Journal (22h22)	
9	Via Québec	Domique	Le Québec à la carte	L'Étêshow. Spécial "Formule 1".		Cinéma du mardi: "L'Affaire Thomas Crown".			
10	Via Québec	Domique	Le Québec à la carte	L'Étêshow. Spécial "Formule 1".		Cinéma du mardi: "L'Affaire Thomas Crown".			
11	Newsline (18h)	Entertainment Tonight	New Wilderness	Matlock		Moonlighting		Magnum P.I.	
12	World News Tonight	The Newlywed Game	The New Dating Game	Who's the Boss?	Growing Pains	Moonlighting		Spenser: For Hire	
13	Le Bulletin de 18h30	Puzzle	Ultraquiz lance compte	Samedi de rire		Dallas		Le Téléjournal	Le Point (22h26)
14	Domique	Chacun chez soi	Le Québec à la carte	L'Étêshow. Spécial "Formule 1".		Arme et charme		Le Disciple Ninja	
15	Police (18h)	Entertainment Tonight	New Wilderness	Matlock		Moonlighting		Magnum P.I.	
16	Les Nouvelles de 13	Puzzle	Ultraquiz lance compte	Samedi de rire		Dallas		Le Téléjournal	Le Point (22h26)
17	Webte	Terre grande promesse	Quotidien (18h50)	Station Soleil		Cinéma: "La Femme de l'aviateur".		Station Soleil	(22h50)
18	World News Tonight	Star Trek	Who's the Boss?	Growing Pains		Moonlighting		Spenser: For Hire	
19	Jeremy	Set Your Sails	Magic Shadows	Oil: Global Gamble (dem. de 8).		Marie Curie (3e de 5).		Automating the Office	Explorations in Shaw
20	NewsHour (18h)	Business Report	Crossroads	News: Sall Wars.		Frontline: Death of a Porn Queen.		The Presidency & the Constitution	
21	Jasmin centre-ville		Action, réaction!	Cinéma: "La Navou de Beethoven".				Le Grand Journal	Jasmin centre-ville
22	Business Report	The MacNeil/Lehrer NewsHour	News: Sall Wars.		Bodywatch	Good Neighbors		Poldark	
23	Chiffres/Jeux	C'est encore mieux l'après-midi		Chefs d'oeuvre péril	Témoins notre temps	À nous deux		Bouvard	

• Changement de dernière heure.

RIEN NE PEUT LES ARRÊTER, NUL NE PEUT VOUS AIDER. ILS SAVENT QUI VOUS ÊTES.

14 ANS

THE BELIEVERS

ORION

Une présentation spéciale, coupons et laissez-passer refusés!

PLAZA ALEXIS NIHON AV. DU METRO ATWATER 835-4246	CARREFOUR LAVAL 2000 AV. DES LAURENTIDES 888-3884	ASTRE ST. LEONARD 9480 LACORDAIRE 327-6001
HONAVENTURE PLACE BONAVENTURE 801-2725	BROSSARD RUE DES SAUVAGES 472-0960	CINE-PARC ST-EUSTACHE RUE ST-EUSTACHE 472-0960

EN BREF

GILBERT MOORE À LA CHACONNE

Les ex-critiques de spectacles de variété montent sur scène!

Ainsi, *Gilbert Moore* affrontera-t-il le public de La Chaconne au 342 est-rue Ontario, demain à 21 h.

Le show s'intitule *Édition Spéciale*. Il s'agit d'un reporter qui donne les nouvelles d'un faux journal intitulé *Le journal personnel*.

Tout y passe dans la tradition de l'humour burlesque: les manipulations génétiques, Ryan, la chatte à Reggie Chartrand; le Courrier du Cœur de Chère Ange, le monde du crime, etc...

Aux Nations unies, Moore a déclaré: « Mes nouvelles ne sont pas plus fausses que celles de... et de... »

UNE INVITATION AUX JEUNES SCÉNARISTES

Le *Festival du cinéma franco-québécois* lance une invitation aux jeunes scénaristes du Québec: un concours ouvert à tous les pays francophones, et doté d'une bourse de 100 000 francs (environ \$25 000), viendra couronner les efforts du lauréat.

Il s'agit pour tout jeune cinéaste n'ayant pas encore signé de scénarios ayant conduit à la réalisation effective d'un long-métrage, de fournir un synopsis ne dépassant pas trente lignes, en plus de neuf copies dactylographiées du scénario (tous les genres sont admissibles, sauf la science-fiction et la... pornographie) destinées aux membres du jury. Ces documents doivent être déposés avant le 31 juillet à la SARDEC, 1229 Panet, à Montréal (526-9196), où l'on s'occupera de les soumettre à l'attention du Centre national de la cinématographie, à Paris.

La comédienne *Carole Laure* représente le Canada au sein du jury.

FINANCEMENT À 3,9%

OFFRE DE DURÉE LIMITEE.

FORD ESCORT, TEMPO, TAURUS, MERCURY TRACER, TOPAZ, SABLE ET RANGER, BRONCO II, PICK-UP SÉRIE F 86 ET 87

DEPUIS 6 ANS, LES VOITURES ET LES CAMIONS NORD-AMÉRICAINS LES MIEUX CONSTRUITS.

D'après une étude menée de 1981 à 1986.

Le taux de financement de 3,9% offert pour tous les modèles 1986-1987 Escort, Tracer, Tempo, Taurus, Sable, Ranger, Bronco II et pick-up série F (ces derniers devant être équipés de 2e banc moteur) est valable sur le montant total financé, à la condition que le terme se situe entre 12 et 24 mois, pour des véhicules en stock vendus et livrés à des particuliers avant le 30 juin 1987. Financement prolongé offert de 25 à 36 mois au taux privilégié de 6,9%, de 37 à 48 mois au taux de 7,9% et de 49 à 60 mois au taux de 9,9%. Cette offre ne peut être combinée à l'offre de remise de 750\$. Tous les détails chez les concessionnaires Ford et Mercury participants.



La qualité passe avant tout.

Déménagez votre hypothèque.

Pour seulement \$85, vous pouvez la transférer chez nous.

Pourquoi des milliers de propriétaires ont-ils déjà transféré leur hypothèque à la Banque Royale? Pour épargner les centaines de dollars qu'il leur en aurait coûté de plus à une autre banque ou société de fiduciaire. À la Banque Royale, un transfert d'hypothèque ne coûte que \$85, incluant tous nos frais. Et quand, à votre tour, vous en serez détenteur, voici les avantages dont vous profiterez: des taux d'intérêt concurrentiels et même un plan de protection contre la hausse des taux hypothécaires; la possibilité d'obtenir une assurance-vie à coût minime et celle d'effectuer des paiements anticipés.

Mode de paiement personnalisé

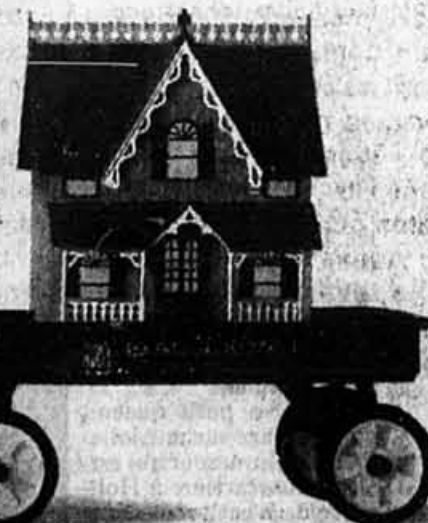
La Banque Royale vous offre aussi l'avantage d'effectuer le remboursement de votre hypothèque selon celui des 4 modes de paiement qui vous conviennent: à la semaine, aux deux semaines, au mois ou deux fois le mois. Grâce au paiement personnalisé, vous pouvez rembourser plus vite votre hypothèque et économiser ainsi une somme très appréciable.

Alors, renseignez-vous dans n'importe quelle succursale de la Banque Royale et... bienvenue chez nous!

Cette offre ne s'applique qu'aux hypothèques détenues par une autre institution financière et n'est pas offerte à Terre-Neuve ni à l'Île-du-Prince-Édouard. La durée de l'offre est soumise à la décision de la Banque Royale.



BANQUE ROYALE



Parlez-moi d'une banque... Royale!

Tous les MARDIS 3.00\$

admission:

JULIA MEGENES JOHNSON
L'UNIQUE
Le PARISIEN
PARISIEN 1 1:15-2:55
4:30-6:15-8:00-9:40

L'enchaîné
LAURA ANTONELLI
Le PARISIEN
PARISIEN 3
1:15-3:15-5:15-7:15-9:20

Summer HEAT
PALACE
12:40-2:30-4:20-6:10-8:00-9:50

Mannequin
Le PARISIEN
LAVAL
GREENFIELD PARK
VERSAILLES

Emmanuelle Béart
MANON des SOURCES
Le PARISIEN
CAPITOL
12:30-2:45-5:00-7:15-9:30

SILENT NIGHT DEADLY NIGHT
PALACE
PALACE 6
12:30-2:20-4:10-6:00-7:50-9:40

VERSION FRANÇAISE
PARISIEN 4: 12:30, 2:15, 4:00, 5:45, 7:30, 9:20. LAVAL 4 et
VERSAILLES 5: Tous les jours 6:05, 7:55, 9:45. Matinée dimanche: 12:30, 2:20, 4:15.
En version originale anglaise Au cinéma LOEWS

THE UNTOUCHABLES
Aucun laissez-passer
IMPERIAL
THX
VERSAILLES
DORVAL
LAVAL
DORVAL-1 LAVAL 1-VERSAILLES 2
Tous les jours 7:10-9:35
MATINEES dimanche 12:00-2:20-4:45
IMPERIAL 12:00-2:20-4:45-7:10-9:35

FAUX TÉMOIN
Version française de "THE BEDROOM WINDOW"
Le PARISIEN
400 STE CATHERINE O. 366 3056
12:25-2:35-4:55-7:05-9:20

ARIZONA JUNIOR
Version française
LAVAL
GREENFIELD PARK
VERSAILLES

Ernest Goes to Camp
PALACE
FAIRVIEW
1:20-3:20-5:20-7:20-9:20
FAIRVIEW 1
Tous les jours 7:20-9:20
MATINEES dimanche 1:20-3:20-5:20

CROCODILE DUNDEE
Version française
VERSAILLES
Tous les jours 7:30-9:35
MATINEES dimanche 1:25-3:25-5:25
Version originale au YORK

VERSAILLES 4-GREENFIELD 1
Tous les jours 7:10-9:10
MATINEES dimanche 1:10-3:10-5:10
VER. ORIG. AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS
ÉLYSÉE
Tous les jours 7:30-9:30
MATINEES dimanche 1:30-3:25-5:20

MEILLEURE CINÉMATOGRAPHIE THE MISSION
KENT
Tous les jours 7:15-9:30
MATINEES dimanche 12:30-2:45-5:00

BLUE VELVET
VERSION FRANÇAISE
Le PARISIEN
400 STE CATHERINE O. 366 3056
12:30-2:45-5:00-7:15-9:30

Meilleure actrice Les Enfants du Silence
ÉLYSÉE
Tous les jours 7:10-9:30
MATINEES dimanche 12:40-2:50-5:00

EDDIE MURPHY BEVERLY HILLS COP II
LOEWS
LAVAL
DORVAL
Le CINEMA
VERSAILLES
PLACE DU PARC
GREENFIELD PARK

Howie Mandel Walk Like A Man
PALACE
KENT
FAIRVIEW
PALACE 1
12:20-2:10-4:00-5:50-7:40-9:30
KENT 1-FAIRVIEW 2
Tous les jours 7:40-9:50
MATINEES dimanche 12:20-2:10-4:00-5:50

MEL GIBSON LETHAL WEAPON
LOEWS
12:30-2:40-4:50-7:00-9:10

CITIZENS ON PATROL POLICE ACADEMY 4
VERSION ORIGINALE
PALACE
12:20-2:10-4:00
5:50-7:40-9:30

EVIL DEAD 2 DEAD BY DAWN
PALACE
DORVAL
12:30-2:20-4:10-6:00-7:50-9:40
DORVAL 4
Tous les jours 7:50-9:40
MATINEES dimanche 12:30-2:20-4:10-6:00

LOEWS 1 12:30-2:40-4:50-7:00-9:10
LOEWS 2 1:00-3:10-5:20-7:30-9:40
LOEWS 3 12:00-2:15-4:30-6:45-9:00
DUPARC 1 Tous les jours 1:40-3:40-5:40
MATINEES samedi dimanche 1:40-3:40-5:40
DUPARC 2 Tous les jours 1:00-3:00
MATINEES samedi dimanche 1:00-3:00-5:00
DU PARC 3 Tous les jours 8:30-9:30
MATINEES samedi dimanche 12:30-2:30-4:30
VERSAILLES 1 & 3-DORVAL 2 & 4
-LE CINEMA Tous les jours 7:15-9:30
MATINEES samedi dimanche 12:30-2:45-5:00
GREENFIELD 3-LAVAL 3
Tous les jours 7:45-9:45
MATINEES samedi dimanche 1:00-3:15-5:30
GREENFIELD 3-LAVAL 3
Tous les jours 6:45-9:00
MATINEES samedi dimanche 12:00-2:15-4:30